



PRÉFET
DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'A69 : L'AUTOROUTE DE TOUTES VOS AMBITIONS

~

Feuille de route
de développement territorial





Le mot des deux co-présidents

Nous avons installé en novembre 2022 le comité de développement de l'A69, instance chargée de concevoir le projet territorial du sud du Tarn, amené à bénéficier d'une infrastructure de nouvelle génération entre Castres et Toulouse.

Ce comité structure et traduit la volonté des élus, des entreprises, des agriculteurs et des experts qui ont souhaité mettre en commun leur vision pour le sud du département. C'est la voix d'un territoire qui veut anticiper et définir son aménagement, sans perdre de vue la bifurcation écologique.

Est-il encore utile de rappeler les raisons profondes qui ont justifié cette infrastructure, à savoir un déséquilibre territorial entre le nord et le sud du département, mais aussi avec l'aire métropolitaine toulousaine ? Grâce à l'autoroute, il nous faut réparer cette injustice et tisser le réseau des pôles d'équilibre autour de la capitale régionale.

Le bassin de Castres-Mazamet participe de cette stratégie, grâce à des atouts que l'autoroute ne manquera pas de valoriser. Il nous faut aussi penser à l'aménagement du territoire intermédiaire, à dominante rurale, ce pays de cocagne qui peut aussi profiter d'un développement raisonné, qui préserve son identité, sa vocation touristique, son potentiel agricole et ses paysages.

Notre méthode a été celle de la co-construction, grâce à l'appui du directeur de projet et à la mobilisation de personnalités du territoire qui ont accepté de piloter des groupes de travail thématiques. Qu'ils en soient remerciés ainsi que tous les participants aux nombreuses réunions de travail qui ont rythmé l'année qui vient de s'écouler.

La présente feuille de route est le fruit de cette réflexion collective et d'une coopération que nous espérons voir se poursuivre. A l'heure où le chantier de l'A69 bat son plein, ce document projette le territoire dans une nouvelle dynamique, dans le respect de sa diversité et de sa qualité de vie.

Michel VILBOIS,
Préfet du Tarn

Christophe RAMOND,
Président du Conseil départemental du Tarn

AVANT-PROPOS

Une méthode...

« Un outil pour imaginer l'avenir du territoire... »

Yasser Abdoulhousen, directeur de projet A69



L'autoroute A69 est une liaison structurante qui va profondément modifier la physionomie du sud du Tarn, son économie, son attractivité. Elle est un trait d'union entre des bassins de vie différents, riches d'un patrimoine culturel, paysager, agricole et environnemental.

L'autoroute, en tant qu'outil de désenclavement, vient valoriser cette terre singulière qui a prouvé sa résilience artisanale et industrielle et qui dispose d'une position privilégiée en Occitanie.

C'est pourquoi nous avons créé une instance des bonnes volontés, le comité de développement (CODEV), afin d'anticiper l'aménagement du territoire. C'est à la fois un outil de dialogue et une caisse de résonance des futurs désirables.

Nous avons choisi de travailler dans un format collaboratif, sous forme d'ateliers où la pluralité et le partage de connaissances ont été les règles.

Mon rôle a été de proposer une méthodologie et de mobiliser l'ingénierie de l'État pour aider à bâtir ce consensus autour d'ambitions partagées, que nous avons pris soin de traduire en projets concrets et en objectifs à court et moyen terme.

Je remercie particulièrement les équipes du conseil départemental du Tarn, des communautés de communes, de l'agglomération de Castres-Mazamet et des chambres consulaires qui m'ont aidé dans cette mission passionnante et qui ont encore une fois prouvé leur engagement à voir gagner le territoire.

Ce document est la synthèse du travail qu'ils mènent depuis plusieurs années pour dessiner une vision, une stratégie pour un nouveau modèle de développement qui pourra servir de base aux futurs documents de planification.

C'est la feuille de route pour le sud du Tarn !

... par atelier



Atelier MOBILITÉS

Pilote : Département du Tarn

Atelier CADRE DE VIE

Pilote : Département du Tarn



Atelier DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pilotes : CCI & CMA

Atelier PERSPECTIVES AGRICOLES

Pilote : Chambre d'agriculture



Atelier URBANISME

Pilote : Président du SCOT Autan-Cocagne

Et des axes-clés...

Un territoire / des territoires



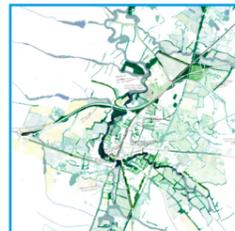
Un renouvellement générationnel



Projections économiques et touristiques



L'urbanisme : la mère de toutes les batailles



Des synergies à rechercher : pilotage



Un autre modèle d'aménagement



MOBILITÉS

- > Mise en oeuvre avec la Région d'une desserte expresse en autocars LIO
- > Poursuite d'aménagements et de sécurisation des traversées de communes impactées
- > Mise en oeuvre d'un plan de déploiement d'aires de covotages aux abords du tracé

SOMMAIRE

CADRE DE VIE

- > Faire du sud du Tarn le cœur d'Occitanie pour le tourisme des savoirs-faire et de pleine nature
- > Créer un outil de valorisation de l'ensemble de la richesse du Sud tarnais qui soit aussi la vitrine de ses singularités
- > Développer une identité paysagère plus innovante et plus vertueuse autour de l'A69 grâce en partie au 1% paysage

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > Conforter le territoire comme terre d'entrepreneuriat et développer une offre de formation adaptée aux besoins et aux attentes des jeunes
- > Reconquérir la place de premier bassin industriel en Occitanie, en dehors des métropoles
- > Développer le tourisme durable et conforter les activités de proximité
- > Poursuivre le développement de l'attractivité et l'accessibilité du territoire
- > Créer un collectif pour le développement économique

URBANISME

- > Constituer un support de dialogue transversal rassemblant les différents communautés et communes sur : la Gouvernance / le Foncier / l'Immobilier
- > Travailler de manière spécifique et territorialisée sur les espaces à enjeux que sont : les Bourgs ruraux / les Centres-Bourgs / les Agrafes intercommunales / les Gares

PERSPECTIVES AGRICOLES

- > Consolider et structurer les moyens de production pour maintenir et pérenniser les exploitations agricoles
- > Favoriser les interactions et le dialogue agriculture - société
- > Intégrer le changement climatique aux réflexions, favoriser les transitions et valoriser les services environnementaux apportés par l'agriculture
- > Conforter et attirer les outils de transformation et de commercialisation sur le territoire pour valoriser la production agricole et conserver localement la valeur ajoutée générée
- > Stimuler la stratégie d'entreprise et le déploiement de l'innovation en agriculture
- > Renforcer la dynamique d'animation et d'ingénierie

Page 1

Page 5

Page 13

Page 27

Page 35





ATELIER MOBILITÉS

1

Le mot du pilote de l'atelier

L'atelier Mobilités était composé d'élus, de professionnels de l'économie locale (consulaires, industriels, transporteurs) et de représentants de divers services (Préfecture, DDT, ...). Bien sûr, le concessionnaire ATOSCA était représenté.

Il a d'abord été présenté le Plan Pluriannuel d'Investissement sur les routes départementales voté par le département du Tarn, et son complément de près de 28 M€ qui doit accélérer le désenclavement du sud du Tarn. L'autoroute Toulouse-Castres doit, grâce aux routes départementales, irriguer des Monts de Lacaune au Vaurais, de la Vallée du Thoré au Lauragais Tarnais.

Ces projets d'opérations ont été tous validés. Nous avons poursuivi ensuite par l'affirmation de trois ambitions complémentaires au plan ci-dessus. Il s'agit de :

1/ Mise en oeuvre avec la Région d'une desserte expresse en autocars Lio.

2/ La poursuite des aménagements et de sécurisation des traverses d'agglomérations impactées par les reports de trafic.

3/ Le développement des aires de co-voiturage aux abords de l'autoroute A69.

En suivant vous pourrez voir un peu plus en détail ces trois ambitions. Celles-ci, associées au PPI départemental, vont contribuer à rendre son potentiel de développement économique à ce territoire du sud du Tarn.

2



Daniel VIAELLE,
Vice-président du
Conseil départemental
du Tarn

Diagnostic

Un territoire à fort potentiel démographique et industriel non relié à la capitale régionale

Le bassin Castres-Mazamet (130 000 habitants), bassin d'emploi reconnu sur des pôles de compétences majeurs et d'avenir (santé, numérique, chimie fine, innovation), a développé des activités de pointe qui lui ont permis de surmonter le déclin de ses activités traditionnelles (textile, mégisserie, délainage). Ces activités ne peuvent prospérer sans une liaison rapide et sûre avec la Métropole toulousaine et ses grands réseaux modaux. L'actuelle Route Nationale RN 126 n'est pas adaptée à ce besoin.

L'arrière pays castrais (vallée du Thoré / Montagne noire) actuellement en perte de vitesse

Faute de desserte efficace, le secteur mazamétain et celui de la Vallée du Thoré ont vu leur potentiel d'activité économique décliner au fil des décennies, laissant ainsi apparaître de nombreuses friches industrielles en attente de solution. Il s'avère pourtant que le potentiel local est important (filière bois, charcuterie de Lacaune, granit du Sidobre, industrie textile) sans pouvoir se maintenir et se développer par carence de mobilités efficaces.

Des populations locales contraintes à la mobilité automobile

Dans ce contexte économique fragile à dominante de familles modestes, la mise à disposition d'infrastructures permettant le recours à d'autres formes de mobilités (covoiturage, bus efficace...) permettra de faciliter les trajets domicile-travail, actuellement quasi-impossibles notamment entre Mazamet et la métropole toulousaine.

Des transports publics interurbains vers Toulouse peu attractifs

- Liaison ferroviaire à niveau de service perfectible (1 seule voie / durée de trajet de 1h15min),
- Un aéroport à Castres fragilisé par ses coûts de fonctionnement avec risque de non maintien de la desserte vers Paris.

À l'échelle régionale, une alternative possible à l'A61 entre Béziers et Toulouse

Quelques clés de compréhension :

- 11 allers retours en train quotidiens en semaine et 6 le week-end entre Castres et Toulouse
- Des distances importantes à parcourir / peu de personnes à desservir + difficultés de mise en place de transports en communs efficaces
- Des conditions de mobilités difficiles pour les personnes non-motorisées (jeunes et personnes âgées)
- L'artisanat dans le Pays du Sidobre : 350 PME / 3000 emplois
- 1^{er} pôle européen d'extraction et de transformation du granit

3 ambitions

1 Mise en œuvre d'une desserte expresse en autocars LIO

- Offrir une liaison en transport en commun efficace entre Castres et Toulouse
 - Faciliter les liaisons domicile / travail
 - Proposer une alternative au « tout voiture », dont la part modale est de 85,9% à l'échelle du SCOT
 - Assurer une offre qui soit en complémentarité avec le projet de voie verte entre Castres et Toulouse (desserte des aires de covoiturage, autocars équipés en rack...)
- Les acteurs : SNCF / Région / Département / CACM / CCTA / CC Sor-Agout / ATOSCA
- Accroître la part modale du Transport en Commun, actuellement de 4,9% à Castres
 - Nombre de navette et nombre d'usagers (en complément de ceux utilisant déjà la ligne ferroviaire)
- Mise en place d'une desserte rapide entre la gare de Castres et l'entrée de Toulouse (site à définir) utilisant l'autoroute A69 et desservant de manière efficace des points nodaux (parking de covoiturage,...).
 - Maintien de la desserte de l'ensemble du territoire par des lignes de bus

2 Poursuite des aménagements et de sécurisation des traverses des communes impactées par les reports de trafics

- Accompagnement des communes concernées par les évolutions des trafics en lien avec la mise en service de l'infrastructure autoroutière
 - Sécuriser et apaiser les traversées des communes
 - Favoriser la mise en œuvre de modes de déplacements alternatifs.
- Les traverses
- Priorité 1 : Blan / Semalens / Saint Affrique-les-Montagnes
 - Priorité 2 : Sorèze, Soual, Saix
 - Priorité 3 : Dourgne / Verdalle / Cambounet sur le Sor.
- Les aménagements
- RD 87 (Lavaur- Maurens Scopont): étude en cours
 - RD 84 (barreau de Puylaurens): étude en cours
 - Aménagement de l'axe Mazamet-Castres (RD 612) / mise en sécurité de la RD 612 dans la Vallée du Thoré / Modernisation de la RD 622 (accès Monts de Lacaune)
- Les acteurs : État / Département / EPCI et communes concernées
- Suivi et analyse des trafics et vitesse des usagers
 - Suivi de la réalité des reports de trafics poids lourds à l'échelle du territoire

3 Mise en œuvre d'un plan de développement des aires de covoiturage aux abords du tracé

- Mettre en œuvre des aires de covoiturage multimodales afin de faciliter les déplacements du quotidien
 - S'adapter aux enjeux environnementaux tels que la diminution de CO2 et la préservation des ressources
 - Répondre aux attentes sociétales (évolution des coûts, développement du télétravail et des mobilités plus écologiques - explosion du VAE notamment)
- Le Département a adopté en Assemblée Plénière du 17 novembre 2023 un plan pluriannuel de construction d'aires de covoiturations visant à aménager 18 aires supplémentaires entre 2024 et 2026
- Parmi celles-ci, deux aires multimodales sont prévues le long de l'A69, localisées à Soual et à Saint Palais, en complément de celles prévues par le concessionnaire ATOSCA (Verfeil, Maurens-Scopont, Cambon les Lavaur, Puylaurens)

Les acteurs : État / Région (desserte bus) / Département / Atosca / EPCI et communes concernées

- Objectifs
- Indicateurs
- Actions et projets retenus



5

Le mot du pilote de l'atelier

Le Tarn est connu et reconnu pour son cadre de vie exceptionnel. Une nature étincelante et des paysages variés du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.

L'arrivée de l'autoroute A69 est une nécessité économique et sociale mais elle doit aussi pouvoir être une opportunité de développement touristique et un moyen pour les communes de développer des outils utiles pour leurs habitants d'aujourd'hui et de demain.

Après des mois de travail de co-construction, un diagnostic et des ambitions partagées ont pu émerger. Il faudra développer une identité paysagère plus innovante et plus vertueuse autour de l'A69. Le dispositif 1% paysage pourra aider au financement des projets portés par les communes.

Ce territoire pourra aussi devenir un véritable laboratoire des énergies renouvelables en conciliant notamment production d'énergie verte, paysage et respect du monde agricole. Enfin, c'est le magnifique projet de voie cyclable reliant Teulat à Castres qui se dégage comme priorité. Cette infrastructure sera un atout touristique majeur pour le département et les communes traversées ainsi qu'un formidable outil du quotidien pour les tarnaises et les tarnais.

Merci à toutes celles et ceux qui ont permis à ces belles ambitions et à ces projets de voir le jour et place désormais à la mise en œuvre de cette feuille de route.

Nos ambitions :

1. Faire du sud du Tarn le cœur d'Occitanie pour le tourisme des savoir-faire et de pleine nature
2. Créer un outil de valorisation de l'ensemble de la richesse du Sud tarnais qui soit aussi la vitrine de ses singularités
3. Développer une identité paysagère plus innovante et plus vertueuse autour de l'A69 grâce en partie au 1% paysage



Emmanuel JOULIE
Conseiller
départemental,
Président du CAUE

6

Diagnostic...

Des richesses naturelles et patrimoniales qui font l'identité de ce territoire

Le sud du Tarn est un territoire vert bordé par la Montagne noire, les sources du Canal du Midi mais également au delà le Sidobre et les Monts de Lacaune. Pour une partie, il est dans le périmètre du Parc Naturel Régional bi-départemental du Haut-Languedoc. La partie Est est traversée par deux voies vertes construites sur des anciennes voies ferrées : la Passa País, ralliant Bédarieux à Mazamet-Gare et la voie verte des Droits de l'Homme ralliant Castres à Puygouzon au nord (cf carte du Plan Tarn vélo dans la fiche action Vélo-Route Voie verte A69 Girou-Cocagne). La partie ouest tournée vers la Haute Garonne est elle plus agricole et plus particulièrement céréalière.

D'un point de vue patrimonial, la cité-école de Sorèze et les sources du Canal du Midi sont classés Grand site d'Occitanie et le savoir faire d'Aubusson où ont été tissées les tapisseries de Dom Robert est classé au Patrimoine mondial de l'Unesco. Le nouveau Musée Goya de Castres vient d'être inauguré par la Présidente de Région et connaît déjà une forte fréquentation.

Ce territoire se distingue également par son histoire industrielle (laines de Mazamet, usines textiles de Labastide de Rouairoux où se trouve le Musée départemental du textile, carrières de granit du Sidobre et filière bois dans le Mazametain), son savoir-faire artisanal (Pastel notamment) et son patrimoine agricole (ail rose de Lautrec, veau du Lauragais et à l'extrême Est salaisons de Lacaune).

Une attractivité touristique et un dynamisme économique inégalement distribués sur le territoire sud

On constate en effet un déséquilibre territorial. Sur le plan touristique par exemple deux pôles se distinguent: Castres-Mazamet et Sorèze / Sources du Canal du Midi. D'un point de vue économique deux bassins d'emploi se distinguent Castres-Mazamet et Soual. Pour autant, entre Castres et Toulouse, on compte quatre bassins de vie (Castres-Mazamet, Saix-Soual, Puylaurens et Cuq-Toulza) qui nécessitent d'être davantage reliés entre eux.

Il y aurait donc un intérêt certain à drainer ce territoire qui sur l'axe Castres-Toulouse dispose à lui seul de 31% des nuitées totales effectuées dans le Tarn (chiffres clés du tourisme 2022, CDT 81) et comprend trois sites d'intérêt certain identifiés par les membres de l'atelier :

- la base des loisirs de Saix qui regroupe plusieurs équipements sportifs (terrains de sports, étangs, pistes cyclables et pédestres, centre équestre) et qui a vocation à se développer
- Puylaurens (berceau de la Marianne, son belvédère et l'inscription de la commune comme village étape de la future A69) et la route des crêtes qui offre de belles perspectives de lecture du paysage tournée d'une part vers les Pyrénées et d'autre part vers l'ensemble du Département du Tarn
- Cuq-Toulza pour sa diversité de services et Maurens-Scopont (Lac de Geignes et Camping du Koukano)

Un potentiel en tourisme vert et slow tourisme à développer

Considérant que d'après l'observatoire du Tourisme du CDT 81, le nombre d'excursions (visites à la journée sans nuitée)

est en hausse depuis la crise sanitaire (12% /2021 contre 8% /2019), que près de 7 excursionnistes sur 10 sont originaires de la région Occitanie et que les changements majeurs touristiques prévus en 2023 reposent sur les critères suivants :

- partir moins loin et moins longtemps,
- partir hors saison ou hors vacances scolaires,
- faire attention à son budget, voire le réduire,
- limiter ses consommations (énergie, déchets, impact carbone, ...) et ses déplacements,
- rester en France, il y aurait une réelle opportunité à valoriser davantage le sud du Département comme un cœur vert d'Occitanie à destination d'une clientèle locale et de proximité.

De ce fait, développer une offre locale de loisirs de pleine nature pour les habitants du territoire et les touristes régionaux apparaît donc au regard de l'arrivée de la future infrastructure autoroutière comme un axe de réflexion majeur.

Un cadre de vie agréable à renforcer à travers le développement des mobilités douces et actives

Les modes de déplacement dits « actifs » ne nécessitent pas de véhicules motorisés et sont donc moins polluants. Ils regroupent la marche, le vélo ou encore le vélo à assistance électrique (VAE). Plus respectueux de l'environnement, plus économiques et plus bénéfiques pour la santé, les développer vient répondre à un besoin financier dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat et à une recherche de bien être et d'alternative au tout véhicule. L'essentiel des déplacements dans le sud du Tarn se fait aujourd'hui en voiture car le territoire n'offre que peu d'alternatives cyclables autour de la future infrastructure (hors agglomération castraise). La communauté de communes de Tarn Agout est cependant en train d'élaborer son schéma directeur des mobilités en ce sens, preuve qu'il y a un réel besoin. D'autre part, voici les chiffres clés qui nous confortent dans ce sens :

- d'après l'ADEME, 10 km par jour représentent 100 € par an à vélo contre 1 000 € par an en voiture et 40 % des trajets quotidiens font moins de 3 kilomètres et 37 % des Français pratiquent le vélo au moins une fois par semaine
- 95 % de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique ou un temps trop long passé assis (Source : Anses, février 2022)

Considérant toutes les données précédentes, le développement des mobilités douces et actives pour les déplacements du quotidien (« vélo-taff »/vélo-loisirs) et pour le cyclo-tourisme / Tourisme vert apparaît comme une piste jugée prioritaire, et ce de manière complémentaire à une réflexion sur le renforcement de la multi-modalité.

Une vitrine agro-touristique à valoriser

D'autre part, dans un territoire au paysage essentiellement agricole, il y a également une opportunité en terme de valorisation de la production agricole et de développement de l'agrotourisme. Développer un maillage d'itinéraires cyclables serait également l'occasion de penser une signalétique agro-patrimoniale de lecture du paysage agricole et de pédagogie autour des activités agricoles.

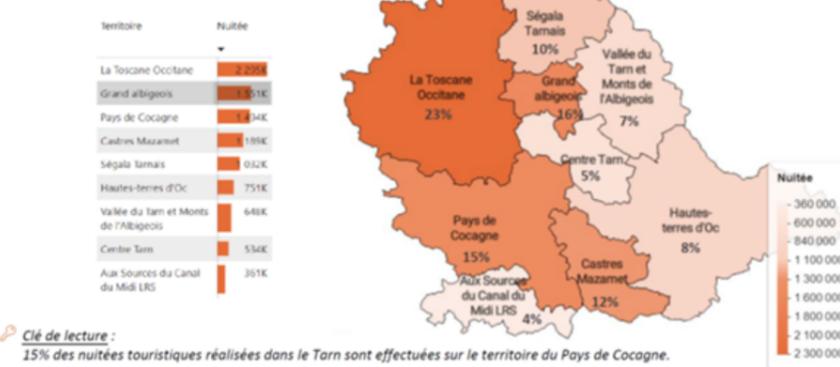
En somme, l'arrivée de l'autoroute A69 est une occasion sans précédent de se rassembler pour repenser ensemble la cohésion et l'équité territoriale de demain pour le sud du Tarn.

... en chiffres et en images



Fréquentation

En nuitées par territoire



Chiffres clé du Tourisme 2022 - Comité Départemental du tourisme du Tarn

→ 7,6 millions de nuitées touristiques en 2022 (9ème département d'Occitanie en nombre de nuitées)

→ 72% privilégient l'hébergement non marchand lors de leur venue dans le Tarn (1/ chez famille/amis, 2/ en résidences secondaires, 3/ en location)

→ 63% de séjours courts (séjours de 4,7 nuits en moyenne)

→ Origine des touristes : ¾ clientèle Française dont 52% des touristes viennent de la région Occitanie (1/ H-G 2/Hérault 3/Paris)

→ Augmentation de la part de l'excursionnisme (visite à la journée)

→ 39% des nuitées se font dans le sud du Tarn dont 15% dans le Pays de Cocagne

Ambitions

1. Faire du sud du Tarn le cœur d'Occitanie pour le tourisme de savoir-faire et de pleine nature
2. Créer un outil de valorisation de l'ensemble de la richesse du Sud tarnais qui soit aussi la vitrine de ses singularités

Les objectifs :



- Développer l'offre en tourisme de pleine nature et de savoirs faire
- Mettre en place un outil de valorisation du territoire (agrotouristique, patrimonial, paysager)
- Développer un maillage de mobilités douces pour drainer le territoire, encourager les mobilités actives pour les habitants du sud du Tarn et avoir un outil de valorisation cyclo-touristique pour les villages traversés

Le projet retenu :



- Création d'une voie cyclable de 60km ralliant la Gare de Castres au Lac de Balermé à Teulat, connectée à la future aire de covoiturage et à l'échangeur A69 de Villeneuve les Lavour
- Traversant 3 intercommunalités : Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, Communauté de communes Sor Agout et Communauté de communes Tarn Agout
- Perspective d'une poursuite vers Bonrepos-Riquet puis le pôle multimodal de Gragnague (jonction TER vers Toulouse), si la Haute Garonne et l'intercommunalité Coteaux du Girou se saisissent du projet

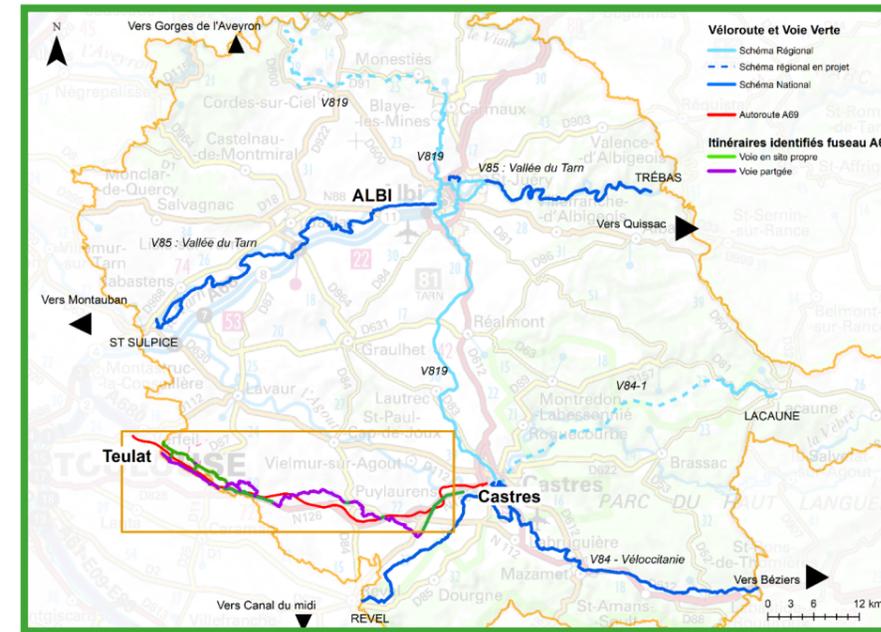
Les acteurs :



- Maîtrise d'ouvrage départementale en lien étroit avec les Communautés de communes Sor Agout et Tarn Agout qui coordonnent le travail avec les communes du tracé
- Cofinancement : État, Région, Département et EPCI
- Comité de pilotage: Piloté par le Département, avec les deux EPCI, les services de l'Etat, l'association AF3V, la Chambre d'agriculture et le Concessionnaire

Le croisement de ces deux ambitions a amené l'atelier à formuler un projet phare, avec la création d'une infrastructure cyclable sur un territoire qui en est dépourvu. Elle aura pour objectifs de drainer l'ensemble du sud du Tarn en mobilités douces et actives et d'offrir un outil de valorisation touristique.

Une voie cyclable, parallèle à l'A69



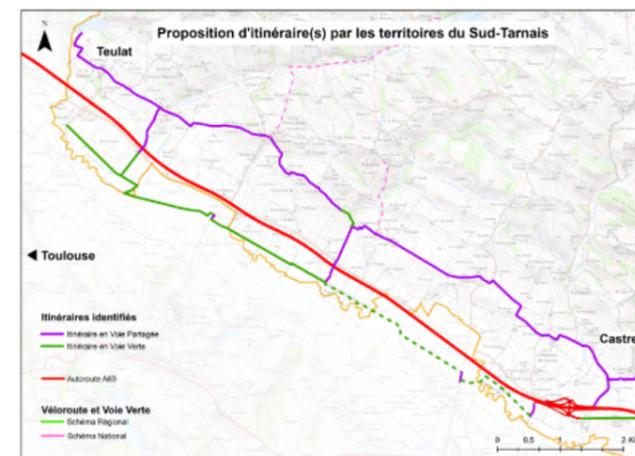
→ L'itinéraire cyclable A69 a été inscrit au Plan Tarn Vélo lors de l'Assemblée plénière départementale du 17/11/2023

→ Estimation Distance (km)/ Temps de trajet :
 CC Sor et Agout : 50,6km / ~ 3h40
 CC Tarn Agout : ~12 km / ~ 40-60 min

→ Raccordement du tracé avec l'échangeur - Aire de covoiturage de Villeneuve Les Lavour

→ A retenir : une co-construction du tracé avec l'ensemble des parties prenantes (associations, Communauté de communes Tarn-Agout, Communauté de communes Sor et Agout...)

Tracé Tarn Agout



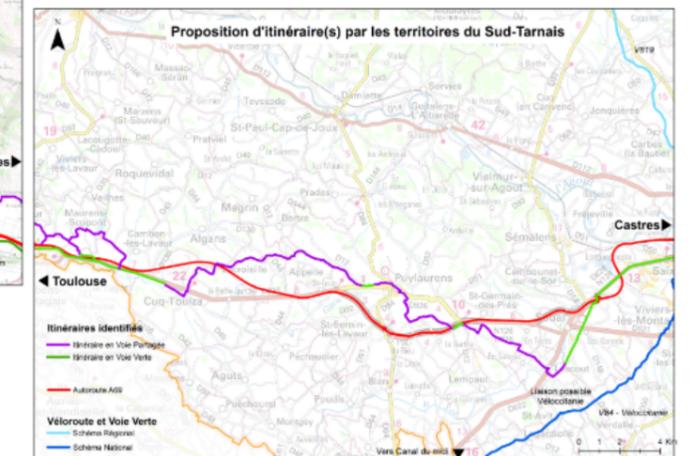
Typologie des aménagements CCTA

Voies vertes : 10,25 km (44%)
 Voies partagées : 13,460 km (56%)

Typologie des aménagements CCSA

Voies vertes : 17,1 km (33%) dont 3km existantes
 Voies partagées : 33,5km (67%)

Tracé Sor Agout



Ambitions

Développer une identité paysagère plus innovante et plus vertueuse autour de l'A69 grâce en partie au 1% paysage

- à la fois commune et qui valorise les spécificités de chaque territoire traversé
- qui puisse être un laboratoire des énergies renouvelables et de mise en valeur de la biodiversité locale
- qui propose un aménagement paysager des futures zones d'activités commerciales plus innovant et plus soucieux des enjeux environnementaux

Les objectifs :



- Mettre en cohérence identité, paysages, et mise en tourisme à travers une signalétique bien pensée
- Valoriser les entrées de villages et travailler à un jalonnement touristique judicieux depuis le tracé
- Optimiser les délaissés en y implantant du photovoltaïque (aide du CAUE aux communes dans leurs choix de projets et leur faisant des préconisations)
- Valoriser la biodiversité paysagère le long du tracé

Le projet retenu :



- Co-construction avec les territoires d'une signalétique touristique sur le tracé autoroutier et d'un jalonnement touristique cohérent depuis le tracé. Cela afin d'établir une mise en tourisme qui valorise l'identité du sud du Tarn et la distingue.



Les acteurs :



- PETR COCAGNE, ATOSCA, CAUE, Territoire d'énergie, Chambre d'agriculture, Intercommunalités, Etat, Département, CDT 81

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de Développement) a produit une Etude Analyse, un Diagnostic Urbain et Paysager (juillet 2018) et une charte paysagère (octobre 2019) pour la Communauté de Communes Sor Agout (CCSA).

Les travaux incluaient l'arrivée de la future A69 et ce travail pourrait servir de base de réflexion pour ces ambitions.

Fiche action :

Signalétique touristique sur et depuis le futur tracé autoroutier A69

Les objectifs :



1. Mettre en place une signalétique touristique partagée sur le tracé autoroutier et établir un jalonnement cohérent depuis le tracé vers les territoires alentours
2. Mettre en avant une identité commune : Travailler les maillages et la qualité paysagère des sorties d'autoroute et entrées de villages à l'échelle du tracé
3. Valoriser les singularités : Travailler l'identité paysagère pour que dès la sortie d'autoroute le visiteur ou l'utilisateur soit plongé dans une expérience singulière qui soit en phase avec l'identité du lieu

Les acteurs :

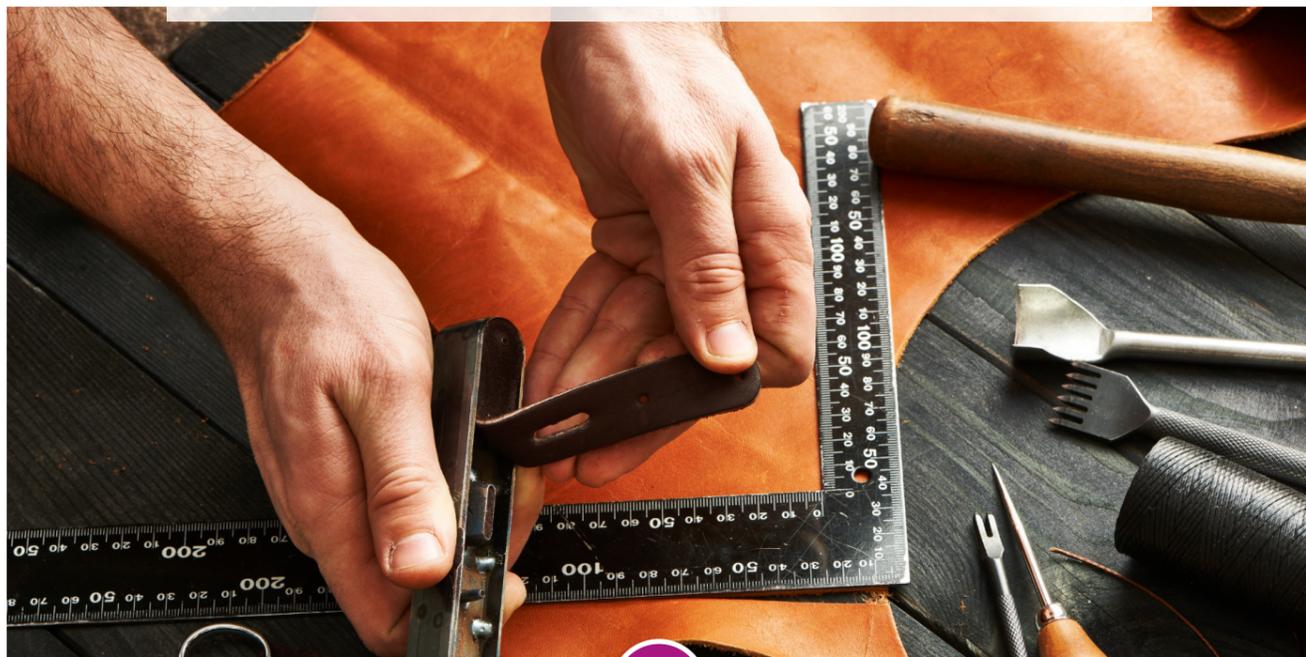


- **Co-financement** : DIRSO, Concessionnaire ATOSCA, Intercommunalités et Département
- **Pilotage** : Département / CDT 81 et PETR COCAGNE (en coordination du travail de recensement fait auprès des Offices de tourisme intercommunaux (Monts de Lacaune, Sidobre, Castres-Mazamet, Sor Agout, Lautrécois Pays d'Agout, Lauragais Revel Sorézois, Tarn Agout), CAUE, Etat, Concessionnaire
- **Phasage** : état des lieux des besoins fait par le PETR Cocagne et présenté en atelier du 11 septembre 2023 (ci-contre), Démarrage du travail technique début 2024 avec ATOSCA et coordination/pilotage du travail courant 2024

Souhaits d'installation de panneaux d'animation touristique H10

selon thème ou site choisis par les collectivités locales en charge de la compétence tourisme





Le mot des pilotes de l'atelier

Après des décennies d'attente, l'axe autoroutier reliant Castres à Toulouse est enfin une réalité. Pour notre département, où la route demeure l'élément clé de la mobilité future, cette infrastructure représente une formidable opportunité. Toutefois, pour qu'elle soit un catalyseur efficace de désenclavement et de développement dans le sud du Tarn, son intégration doit s'inscrire dans un projet de territoire global. Au cours des derniers mois, grâce à la participation active de nombreuses entreprises, collectivités et partenaires, nous nous sommes engagés dans la construction d'une vision de développement économique se voulant à la fois viable, équitable, durable, ambitieuse et novatrice

Nous avons cherché à lui donner une structure solide en identifiant nos principales ambitions :

1. Conforter notre territoire comme terre d'entrepreneuriat et développer une offre de formation adaptée aux besoins et aux attentes des jeunes
2. Reconquérir la place de premier bassin industriel en Occitanie, en dehors des métropoles,
3. Développer le tourisme durable axé sur le "tourisme vert" et renforcer les activités de proximité
4. Poursuivre le développement de l'attractivité et l'accessibilité du territoire

Autour de ces quatre ambitions, nous avons défini des objectifs et défini les premières actions concrètes. D'autres projets d'actions suivront, car la mise en service de l'A69 ne doit pas être perçue comme une fin en soi - bien au contraire - elle est pour le Sud du Tarn le début de tous les possibles.

Il conviendra d'en assurer l'animation et le suivi dans le temps et dès l'ouverture de l'A69.



Michel BOSSI
Président de la CCI
du Tarn



Jean-Michel CAMPS
Président de la CMA
du Tarn

« La chance est là où l'opportunité rencontre la préparation »

Diagnostic

Une terre historique d'entrepreneurs qui s'essouffle et qui risque de pâtir du renouvellement générationnel

Le territoire s'appuie sur un tissu économique développé composé majoritairement de TPE-PME disposant de savoir-faire dans des domaines assez diversifiés et qui constituent l'ADN tarnaise depuis le moyen-âge.

Cette économie s'appuie en particulier sur le développement endogène de ses filières historiques.

Toutefois, le bassin économique est en difficulté. Les indicateurs liés à la création, la reprise et la transmission sont en dessous d'autres territoires similaires.

Quelques chiffres :

- 34 % des entrepreneurs ont plus de 55 ans.
- Le bassin de vie Castres-Mazamet a le plus faible taux de création d'emploi (total privé + public) en comparaison aux autres agglomérations de la région → +0.3%.
- Très faible dynamique de création d'activité

Sources : OBSeco CCI

L'A69 permettra aux entreprises d'accéder à de nouveaux marchés, de fluidifier les flux de marchandises et de personnes mais également d'améliorer la visibilité et l'attractivité du territoire pour attirer des porteurs de projets et faciliter la reprise d'entreprise.



ENJEUX / OBJECTIFS A ATTEINDRE

- Booster le développement des entreprises de toutes tailles, éviter une évolution massive vers un type d'entreprise « micro et unipersonnelle »,
- Faciliter les transmissions des entreprises
- Renouveler les générations d'entrepreneurs
- Créer des structures et/ou attirer des investisseurs en lien avec les pôles d'excellence

Ambition

Conforter le territoire comme terre d'entrepreneuriat

Les objectifs :



- Identifier les besoins
- Stimuler l'envie d'entreprendre / d'exercer
- Favoriser la transmission des entreprises
- Accompagner l'arrivée de nouveaux acteurs économiques
- Développer une offre d'accueil territoriale facilitant l'installation

Les indicateurs :



- Nombre de création d'entreprise
- Nombre d'emplois total
- Nombre d'emplois créés
- Nombre de transmission / reprise d'entreprise
- Nombre de chef d'entreprise impliqués dans le label d'excellence entrepreneuriale

Les actions à court terme et projets retenus :



- Identifier le nombre d'entreprises à céder à court terme
 - Intensifier les accompagnements existants à la création / transmission/ reprise des entreprises de proximité
 - Mobiliser les dispositifs existants sur le volet entrepreneurial
 - Poursuivre les actions en faveur de l'emploi, et de l'insertion
- Créer un label d'excellence entrepreneuriale – Action 1**
- Créer une dynamique entrepreneuriale orientée RSE avec des chefs d'entreprises volontaires
 - Faciliter le recrutement
 - Fixer les talents sur le territoire
 - Mettre en relation les chefs d'entreprise et futurs créateurs/repreneurs
 - Développer une famille d'entrepreneurs « ambassadeurs »
 - Viser une marque territoriale employeur

Les acteurs :



- Entreprises
- Consulaires, EPCI, ...
- Etat, Région, Département, Collectivités
- Autres partenaires et outils techniques et financiers

Diagnostic

Une attractivité à renforcer pour attirer les talents, créer des pôles de connaissances et favoriser l'emploi

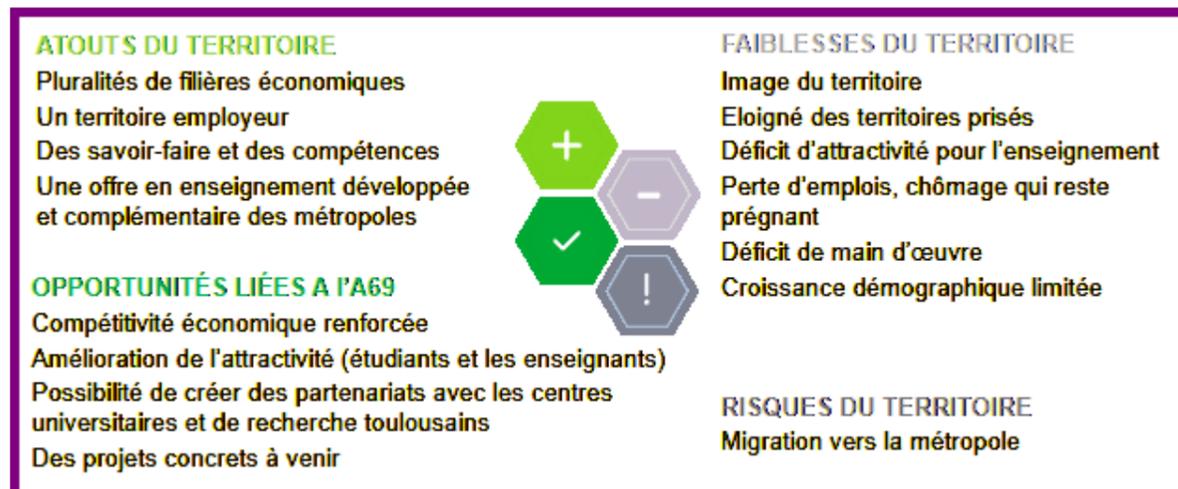
Le territoire est riche de ses entreprises. Pour autant, ces dernières sont confrontées à des difficultés liées au manque de main d'œuvre adaptée. Les transitions (écologique, numérique...) impliquent une évolution rapide des métiers, des postes de travail et une mise à niveau des connaissances.

La structuration actuelle de l'offre de formations limite le développement des entreprises et la montée en compétences des savoirs sur le territoire.

L'image vieillissante est un frein pour fixer les jeunes publics et attirer les futurs entrepreneurs.

Le bassin s'appauvrit en main d'œuvre et éprouve de réelles difficultés à recruter.

Des centres de formations existent mais restent peu visibles depuis les métropoles.



L'A69 appuiera la montée en puissance du pôle d'enseignement et de recherche du bassin, indispensable à sa pérennité et à son essor économique.

ENJEUX / OBJECTIFS A ATTEINDRE

- Proposer aux générations actuelles et futures des espaces d'apprentissage performants, différenciants et experts
- Favoriser l'innovation et organiser les transferts de technologie en poursuivant la structuration du système de formation et de recherche
- Se différencier en investissant sur des thématiques porteuses, déjà présentes sur le territoire et adaptées aux métiers de demain
- Attirer/ séduire les étudiants, enseignants, chercheurs pour qu'ils s'installent dans le Tarn
- Recruter et fixer les étudiants du bassin dans les entreprises du territoire

Ambition

Développer une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises et aux attentes des jeunes

Les objectifs :



- Définir les besoins d'emplois pour adapter et structurer l'offre de formation
- Proposer aux générations actuelles et futures des espaces d'apprentissage performants, différenciants et experts
- Organiser les transferts de technologie en poursuivant la structuration du système de formation et de recherche
- Accompagner l'évolution des emplois
- Développer le Campus des métiers d'aujourd'hui et de demain autour d'une offre de formation de type « pôles d'excellence » et en priorisant 3 secteurs : la transition écologique, la technologie et la santé



Les indicateurs :

- Nombre d'actions de formation proposées
- Nombre d'apprenants / étudiants
- Taux d'insertion
- Nouvelles filières créées



Les actions à court terme et projets retenus :



Créer des pôles de formation d'excellence répondant aux attentes des entreprises et aux besoins du territoire
→ Adapter les formations existantes aux évolutions des secteurs et/ou des nouveaux métiers

→ Planter un campus de formation par alternance spécialisé dans le numérique, commerce, gestion, RH – **Action 2**

→ Poursuivre la réflexion sur le CFA des métiers en lien avec les filières – **Action 3**

→ Poursuivre la réflexion sur un campus des métiers de l'Industrie et des biotechnologies (renforçant le Lycée Borde Basse)

→ Poursuivre les échanges avec les universités régionales afin d'accueillir sur le territoire une offre complémentaire d'enseignement supérieur...

→ Systématiser dans les apprentissages, les enseignements en lien avec l'envie d'entreprendre (confiance en soi et projet entrepreneurial)

Les acteurs :



- Consulaires (CCI du Tarn, CMA du Tarn) / Lycée Borde Basse / Education nationale, universités et établissements d'enseignement supérieur...
- Autres partenaires potentiels : État, Région, Département, Collectivités / Plateformes technologiques

Diagnostic

Une diversité des filières industrielles qu'il faut conforter par des coopérations et une valorisation de l'écosystème industriel

Le territoire Sud Tarn s'est développé autour d'activités à vocation industrielle et d'artisanat de production aujourd'hui en décroissance.

- Présence de filières historiques (Bois, granit, cuir, agroalimentaire..) et nouvelles (chimie, santé, numérique...)
- Deux territoires d'Industrie labellisés
- Un espace de ressources naturelles et économiques à exploiter et préserver
- Un bassin en perte de vitesse
- Des transitions à accélérer (RSE, écologique, numérique, économique)
- Un territoire difficile d'accès limitant le développement des entreprises et l'accueil de projets économiques majeurs



L'A69 est un outil de synergies, de coopérations et de maillage des territoires d'industrie.

- Elle permettra au bassin d'être un candidat sérieux à tous les programmes d'industrie du futur et de réindustrialisation en France
- Elle favorisera le rapprochement avec les centres de décisions, les pôles de compétitivités et de recherche et autres réseaux métropolitains

ENJEUX / OBJECTIFS A ATTEINDRE

- Soutenir l'industrialisation par le développement des filières industrielles et artisanales
- Développer l'écologie industrielle et territoriale visant à optimiser les ressources locales (énergies, eau, matières, déchets ...)
- Valoriser et protéger les ressources et savoir-faire locaux : agriculture, agroalimentaire, bois, granit... textile, cuir, mécanique, BTP...
- Impulser la création d'activités nouvelles à partir des savoir-faire et ressources locaux
- Accélérer les mutations des entreprises (compétitivité, organisation,..) et les transitions (numérique, écologique, RH...)
- Attirer de nouvelles activités

Ambition

Reconquérir la place de premier bassin industriel en Occitanie, en dehors de métropoles

- Moderniser et promouvoir le tissu industriel
- Soutenir la réindustrialisation par le développement des filières traditionnelles et nouvelles en s'appuyant sur les ressources et les savoirs-faire locaux

Les objectifs :



- Contribuer au plan de développement industriel durable (décarbonation, économie circulaire...)
 - Accélérer la modernisation des entreprises (compétitivité, organisation, innovation...)
 - Accélérer les transitions (numérique, écologique, RH...)
 - Fédérer les entreprises de production sur le long terme par la structuration et l'animation des filières
 - Préserver la diversité des activités
 - Renforcer le maillage inter filières
 - Impulser la création d'activités nouvelles et innovantes dans une logique de filières de produits biosourcés
- Attirer des activités technologiques de pointe



Les indicateurs :

- Nombre d'entreprises (évolution)
- Nombre d'emplois
- Nombre d'actions collectives
- Nombre d'adhérents au cluster
- Nombre d'implantations exogènes

Les actions à court terme et projets retenus :



- Renforcer les actions existantes d'accompagnement du secteur
 - Accompagner la décarbonation des entreprises industrielles
 - Poursuivre le soutien aux démarches de valorisation engagées par certaines filières (boues du granit, chutes du cuir, ...)
 - Développer les projets de valorisation des ressources naturelles et savoir-faire locaux (bois, pierre, eau, produits agricoles, biomasse...)

Créer un cluster de la reconquête industrielle durable – Action 4

Prospecter les nouvelles activités et proposer des sites qualifiés d'accueil

Les acteurs :

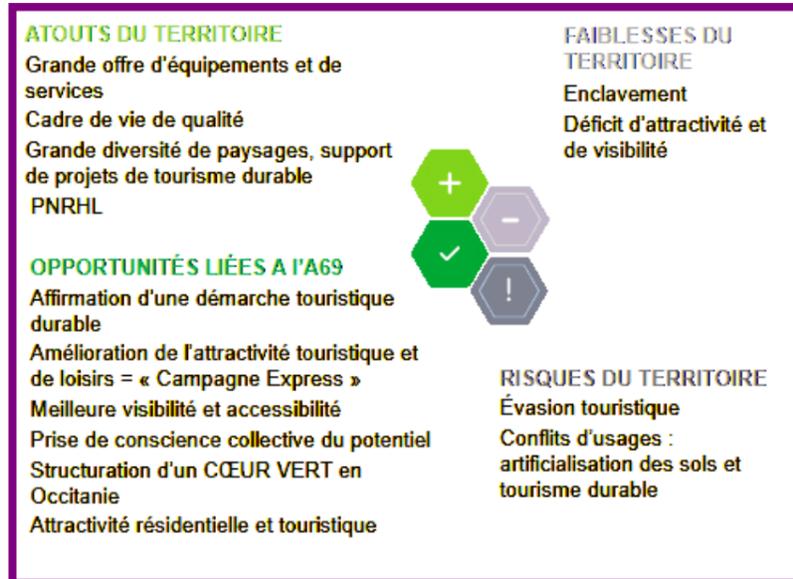


- Entreprises, territoires d'industrie : Castres Revel Castelnaudary et Hautes Terres d'Oc, consulaires (CCI, CMA et CA) et organisations professionnelles, technopole et plateformes technologiques, Etat, Région, EPCI
- Autres partenaires et outils techniques et financiers

Diagnostic

Un territoire central en Occitanie qui doit s'affirmer et se différencier par sa qualité de vie, le sport et la nature

- Un cadre de vie qualitatif au cœur d'une grande diversité de paysages naturels et la présence du parc Naturel Régional du Haut Languedoc
- Présence d'un patrimoine culturel (Goya, Sorèze...)
- Une destination tourisme vert mal identifiée
- Un bassin sportif avec une image dynamique jouissant d'une forte renommée grâce notamment au Castres Olympique
- Une diversité d'équipements : piscines, patinoire, stades, pistes cyclables, passerelle et via ferrata, site de parapente...
- Des équipements sportifs vieillissants empêchant de se positionner sur des compétitions nationales ou internationales, privant de retombées économiques et médiatiques



L'A69 offrira une visibilité au territoire, lui permettant de s'affirmer comme le cœur vert de l'Occitanie, au carrefour de deux grandes villes (Montpellier et Toulouse) et de deux sites UNESCO (Albi et Carcassonne).

ENJEUX / OBJECTIFS A ATTEINDRE

- Se différencier / affirmer une identité Verte autour de la thématique «sport/ Loisirs / santé » :
 - « Slow Tourisme » en complémentarité d'autres sites de la région
 - Attirer / séduire / séjourner : faire du territoire la destination week-end et séjours des métropoles voisines et au-delà
- Développer de nouvelles offres pour les séminaires et séjours d'affaires des acteurs économiques, associatifs et institutionnels et créer des retombées pour l'activité de proximité
- Impulser la création d'activités nouvelles à partir des savoir-faire et ressources locaux
- Consolider, moderniser, promouvoir les équipements sportifs existants pour les porter à un niveau d'excellence
- Attirer de nouvelles activités
- Proposer des infrastructures touristiques et culturelles répondant aux exigences du tourisme vert

Ambition

Développer le tourisme durable

- Favoriser « Sport, bien-être, santé, loisirs, tourisme vert »
- Pérenniser et développer les activités de proximité et les savoir-faire

Les objectifs :



- Promouvoir une stratégie de développement « tourisme durable »
- Accompagner la création d'activités de type écotourisme, ...
- Faire du territoire la destination Week-end et séjours des métropoles voisines et des séminaires d'affaires des différents acteurs économiques, associatifs et institutionnels
- Porter les équipements sportifs et touristiques à des niveaux d'excellence pour servir le territoire et une ambition plus large
- Affirmer et communiquer sur l'identité verte du territoire
- Valoriser les produits du terroir et la gastronomie locale

Les indicateurs :



- Fréquentation touristique
- Nombre de manifestations organisées
- Nombre de nuitées

Les actions et projets retenus :



- Mettre en place une instance de réflexion/ décision « tourisme durable » sur le territoire
- Inventorier les équipements sportifs
- Accueillir des évènements permettant de promouvoir le territoire

Les acteurs :



- CDT, Offices de tourisme, acteurs du tourisme
- Entreprises en lien avec le tourisme (loisirs, hôtellerie, restauration...)
- Associations en lien avec le tourisme
- Département, Collectivités, Villes
- Consulaires
- ...

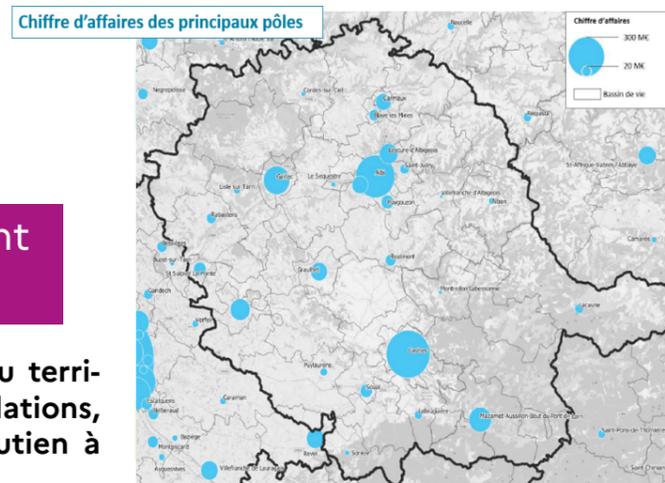
Diagnostic

Des lieux propices aux activités de proximité comme autant d'opportunités à faire connaître

- Forte présence des activités de proximité (artisanat, commerce, services) et de savoir-faire locaux
- Des dispositifs structurants : Cœur de villes (Castres & Mazamet), Petites Villes de Demain (Brassac, Lacaune, Murat, Puylaurens), Bourgs Centre, France Ruralité ...
- Un territoire avec des bassins de vie indépendants
- Structuration de l'activité artisanale et commerciale multipolarisée
- Une attractivité du territoire mais une évasion existante, en particulier sur le non alimentaire
- Des centralités en perte d'attractivité
- Un renouvellement des activités important à court terme

25% des chefs d'entreprise ont 60 ans et plus.

L'A69 permettra un nouvel attrait du territoire avec l'arrivée de nouvelles populations, de nouveaux consommateurs en soutien à l'économie présente.



ENJEUX / OBJECTIFS A ATTEINDRE

- Protéger et sauvegarder les activités de proximité et savoir-faire locaux par la densification des villes et villages et la transmission d'entreprise
- Fédérer et promouvoir : faire des activités de proximité les ambassadeurs du territoire et des savoir-faire
- Valoriser les produits du terroir et la gastronomie locale en s'appuyant sur les activités de proximité
- Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs

Ambition

Pérenniser et développer les activités de proximités

Les objectifs :



- Définir un plan de renouvellement des activités de proximité
- Maintenir des activités de proximité dans les centre-bourg pour une qualité de vie à la campagne
- Être en veille sur les attentes clients (« expériences clients ») et modes de consommation
- Valoriser les savoir-faire locaux
- Fédérer les acteurs économiques sur le territoire
- Accompagner les activités de proximité dans les mutations et transitions et les inscrire dans une démarche de développement durable

Les indicateurs :



- Mesure de la vacance des locaux commerciaux et artisanaux
- Nombre d'entreprises de proximité
- Nombre d'emplois
- Diversité commerciale

Les actions et projets retenus :



- Poursuivre la dynamisation et le développement de l'attractivité des centres-villes et centre-bourg avec les dispositifs Cœur de ville, PVD, Bourg centre, France ruralité
- Contribuer au développement économique dans les documents d'urbanisme en cours d'élaboration et/ou les faire évoluer Accueillir des événements permettant de promouvoir le territoire
- Accompagner la montée en compétences des chefs d'entreprise en matière de développement durable (RSE, économie circulaire...)

Créer une maison 100% tarnaise valorisant les savoir-faire - **Action 5**

Les acteurs :



- Entreprises
- Collectivités
- Consulaires
- État, Région, Département
- Associations professionnelles
- ...

Diagnostic

Un enclavement chronique qui freine le développement du territoire

Si le sud du Tarn se trouve géographiquement au cœur de la grande région Occitanie (axe naturel entre la Méditerranée et l'Atlantique), il ne peut pas jouer le rôle de carrefour / lieu de rencontre, actuellement assuré par Narbonne ou Carcassonne.

- L'Agglomération Castres Mazamet est une des 14 aires urbaines françaises de plus de 50 000 habitants à ne pas être desservie ni par une autoroute ni par le TGV.
- L'absence d'infrastructure autoroutière et la faiblesse des liaisons ferroviaires entre Castres et Toulouse, Béziers ou Montpellier pénalisent le territoire.
- Le bassin Castres-Mazamet et le secteur montagne à l'est de l'agglomération se trouvent à l'écart des grandes dynamiques.
- Les déplacements sont laborieux et la typologie des actuelles infrastructures routières accidentogènes.

ATOUTS DU TERRITOIRE

Position centrale au cœur de l'Occitanie

Complémentarité avec l'aéroport de Castres-Mazamet

OPPORTUNITÉS LIÉES À L'A69

Accentuation de la position centrale en Occitanie

Meilleure visibilité et accessibilité

Amélioration de l'attractivité démographique, économique et touristique



FAIBLESSES DU TERRITOIRE

Enclavement

Déficit d'attractivité

RISQUES DU TERRITOIRE

Décroissance

Non renouvellement des activités économiques

Perte de la population

« Pourquoi voulons-nous, avec acharnement, cette liaison essentielle ? »

La généalogie industrielle et commerciale de l'agglomération Castres-Mazamet démontre que la compétence internationale, conjuguée avec les savoir-faire locaux, a permis de développer notre économie, de la diversifier et de la maintenir vivace encore aujourd'hui pour maintenir nos emplois. Notre croissance et notre compétitivité dépendent donc étroitement de notre accessibilité. »

Jacques LIMOUZY, ancien ministre, député et ancien maire de Castres

Ambition

→ à moyen terme : poursuivre le développement de l'attractivité et l'accessibilité du territoire

- Favoriser l'ouverture sur la Méditerranée
- Devenir le « Coeur vert d'Occitanie »

Les objectifs :

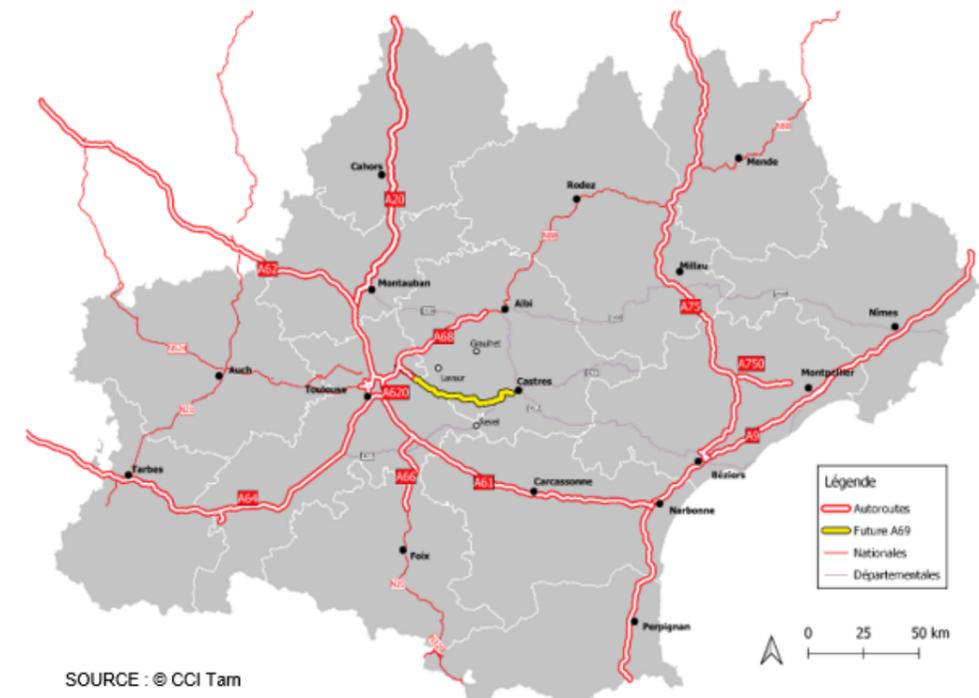


- Mettre fin à l'enclavement du territoire
- Poursuivre l'ouverture sur la Méditerranée
- Rendre accessible durablement le territoire
- Sécuriser les déplacements
- Définir un plan de mobilité en intégrant le volet logistique et fluidifier les flux de personnes et de marchandises

Les actions et projets retenus :



L'enjeu de mobilité est fort sur ce territoire, l'A69 permettra de palier le déficit et de relier le bassin sud tarnais à son environnement. Les équipements routiers et autoroutiers, en complémentarité de la ligne aéroportuaire, le développement des liaisons ferroviaires, et les déplacements durables / doux sont des leviers du développement économique et territorial.



SOURCE : © CCI Tam

La gouvernance

Créer un collectif pour le développement économique et mettre en place une structure pour piloter et fédérer les énergies du territoire

Un développement économique territorial co-construit qui :

- Concerne plusieurs bassins de vie, 5 EPCI, 3 périmètres SCoT et plusieurs dizaines de communes.
- Impulse une dynamique économique transversale
- Dote ce territoire d'une stratégie commune, partagée, complémentaire aux projets de territoires ou autres plans définis par les collectivités
- S'inscrit dans une volonté « RSE territoriale »
- Favorise un développement économique d'excellence et l'innovation
- Implique les acteurs

- Permet d'observer et mesurer les évolutions
- S'inscrit dans le temps (court, moyen et long terme)

L'A69 constitue un trait d'union pour le bassin, bénéficiant d'un fort soutien économique et politique et permet de renforcer son rayonnement.

L'animation du Développement Économique doit reposer sur une structure de pilotage dans le prolongement du CODEV Développement économique A69.

Les objectifs :



- Pérenniser une structure de gouvernance
- Impulser la dynamique transversale
- Mettre en œuvre et coordonner le plan d'actions partenarial
- Animer la stratégie économique partagée
- Coordonner les projets économiques sur le bassin afin de garantir une cohérence d'ensemble, de limiter les déséquilibres et les concurrences infra territoriales
- Offrir un environnement favorable pour l'accueil des entreprises par une coordination efficace des différents intervenants
- Créer les outils de suivi et d'observation
- Créer une marque territoriale
- Adapter les moyens et actions

Les actions à court terme et projets retenus :



- Structurer une gouvernance pérenne commune au territoire – **Action préalable 1**
- Partager des outils d'observation et de pilotage permettant d'adapter et mesurer l'impact des actions menées sur le développement économique - **Action préalable 2**
- Identifier l'offre foncière et immobilière d'accueil des entreprises sur le territoire
- Répertoire des outils d'accompagnement et de développement des entreprises existants
- Définir les actions de marketing de séduction en fonction des cibles définies (entreprises, habitants, usagers, visiteurs...)

Les acteurs :



- État, Région, Département
- Collectivités
- Consulaires

Illustration

Une illustration de synergie territoriale : la technopôle et l'université de la e-santé

Castres-Mazamet présente un écosystème territorial dynamique en santé et e-santé, avec :

- des industriels leaders, au premier rang desquels le Groupe Pierre Fabre, des PME et des startups innovantes (Eanqa, Noptrack pour ne citer qu'elles),
- un centre hospitalier intercommunal reconnu « hôpital numérique », qui rayonne sur un bassin de santé de 150 000 habitants et son Institut de Formation aux Métiers de la Santé à la pointe de la technicité dans son enseignement avec un centre de simulation robotisé,
- l'École d'ingénieurs ISIS, pionnière à sa création dans l'enseignement et la recherche en informatique appliquée au domaine de la santé,
- d'autres formations en santé: BTS, DEUST, Licence et une école d'orthopédie-orthèse ;
- deux plateformes de recherche et de transfert : la plateforme en galénique avancée GALA de l'IMT Mines et le living lab CONNECTED HEALTH LAB - CHL de l'école d'ingénieurs ISIS, centré sur la thématique du parcours et du e-parcours patient.
- L'Association AGIR, Association Gériatrique Inter-Régionale avec son EHPAD AGIR qui a créé son pôle innovation et est engagée dans le développement de la e-santé. L'EHPAD AGIR est établissement pilote sur le territoire pour différents projets de e-santé avec la participation des habitants, des aidants, des équipes.

La dynamique de cet écosystème bénéficie de l'appui de Castres-Mazamet Technopole, structure d'appui à l'innovation pour le développement économique du territoire. Elle favorise la mise en réseau des compétences, la création d'entreprises innovantes avec son incubateur et sa pépinière d'entreprises, et la promotion du territoire. Elle organise à ce titre depuis 18 ans l'Université de la e-santé, un événement pionnier en France qui réunit les top décideurs français et internationaux. L'Université de la e-santé offre une tribune où les idées audacieuses sont encouragées ainsi qu'un lieu propice aux échanges, à la conclusion de partenariats depuis Castres.

L'écosystème de la santé/e-santé à Castres-Mazamet bénéficie actuellement d'une dynamique qui permet à ses acteurs de porter des projets ambitieux et de faire rayonner et consolider l'expertise du territoire sur cette filière devenue fortement concurrentielle :

- L'École d'ingénieurs ISIS a été retenue en 2022 par la Délégation ministérielle du Numérique en Santé au titre de l'appel à manifestation d'inté-

rêt santé numérique pour former les formateurs au niveau national, dans le cadre du projet FURII DEMETER, en lien avec le CHU de Toulouse. Elle conduit actuellement une réflexion stratégique dans le cadre d'un nouveau projet stratégique à l'horizon 2030.

- Le Centre Hospitalier Intercommunal du Pays d'Autun a candidaté à l'appel à projets national lancé par la Délégation ministérielle du Numérique en Santé sur les tiers-lieux d'expérimentation en santé. Il a été retenu pour les auditions finales et en attente des résultats qui seront annoncés par le Ministère en début d'année.

L'ambition du projet castrais est d'accompagner des projets numériques qui apportent des solutions innovantes, durables et optimales aux problématiques de la santé des seniors résidant dans des territoires ruraux tels que le Sud Tarn. Le projet s'inscrit dans la feuille de route nationale du numérique en santé 2023-2027 et dans la stratégie d'accélération « santé numérique » (SASN).

Cette dynamique remonte à la fin des années 1980, alors que notre territoire était confronté au déclin de ses industries traditionnelles, quand les décideurs de Castres-Mazamet ont misé sur ce qu'on appelait alors les nouvelles technologies pour porter un projet de redynamisation de sa culture d'entreprise et d'innovation.

L'écosystème en e-santé qu'on trouve rarement en dehors des métropoles s'est constitué avec des industriels, au premier rang desquels les Laboratoires Pierre Fabre, des PME et des startups, le centre hospitalier intercommunal basé sur le concept d'hôpital numérique. L'enseignement supérieur et universitaire a été un levier essentiel de cette dynamique comme en témoigne le troisième schéma local de développement du site d'enseignement supérieur-recherche-innovation, qui propose une nouvelle trajectoire à partir de l'historique du site : dépasser 2 500 étudiants à l'HORIZON 2027.

C'est pourquoi une telle dynamique locale, basée sur les liens enseignement supérieur-recherche-entreprises-innovation, qu'on trouve rarement en dehors des métropoles, rend le territoire capable d'aller plus loin grâce à la liaison autoroutière :

- pour développer son offre d'enseignement supérieur et de recherche en numérique et santé,
- pour développer de l'activité entrepreneuriale,
- pour être en Région Occitanie un pôle d'excellence de l'innovation en santé numérique.



ATELIER PERSPECTIVES AGRICOLES

Le mot du pilote de l'atelier

Au cœur des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux, l'agriculture constitue un enjeu majeur pour demain. Fort de ce constat, il nous faut développer une agriculture durable, dynamique, économiquement forte qui participe à l'équilibre et à l'aménagement du territoire.

Nous devons anticiper un aménagement durable du territoire pour le sud du Tarn qui valorise les opportunités induites par l'infrastructure A69, qui respecte et développe l'activité agricole dans une vision de moyen et long terme.

L'atelier « perspectives agricoles » a permis, en concertation avec l'ensemble des acteurs, d'établir un diagnostic partagé de l'agriculture du « sud du Tarn » et, à partir d'une analyse prospective, de définir un projet stratégique mettant en avant l'ambition du territoire sur le plan agricole.

Nos ambitions

- Consolider et structurer les moyens de production pour maintenir et pérenniser les exploitations agricoles
- Favoriser les interactions et le dialogue agriculture - société
- Intégrer le changement climatique aux réflexions, favoriser les transitions et valoriser les services environnementaux apportés par l'agriculture
- Conforter et attirer les outils de transformation et de commercialisation sur le territoire pour valoriser la production agricole et conserver localement la valeur ajoutée générée
- Stimuler la stratégie d'entreprise et le déploiement de l'innovation en agriculture
- Renforcer la dynamique d'animation et d'ingénierie



Jean-Claude HUC
Président de la
Chambre d'Agriculture
du Tarn

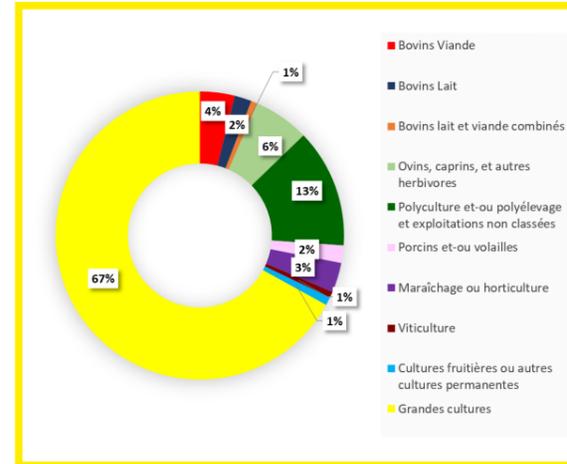
Notre vision :
Créer un environnement favorable pour les populations et pour les entreprises.

Diagnostic



- Une agriculture dynamique, professionnelle, forte d'une technicité reconnue
- Une agriculture diversifiée
- Un territoire à potentialité agronomique moyenne à élevée par rapport au département
- Des agriculteurs qui recherchent des solutions pour accroître la valeur ajoutée sur leur exploitation : filières territoriales organisées, productions sous signes de qualité, circuits courts
- Des outils structurants (abattage, découpe, transformation, logistique), des IAA, des associations de producteurs et des organisations professionnelles agricoles présentes sur le territoire
- Proximité d'un bassin de consommation important (liée à la dynamique des agglomérations d'Occitanie)
- Des agriculteurs fédérés en collectifs pour la gestion des ressources
- Un climat propice à certaines cultures
- Une autosuffisance alimentaire départementale pour certaines filières
- Des PAT et PCAET en phase d'émergence

+ Atouts



Orientations technico-économique des exploitations

✓ Opportunités

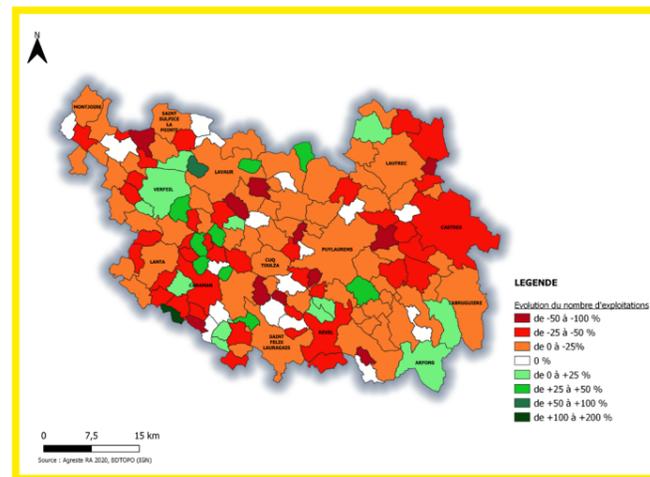
- Dynamisme sur le potentiel de développement économique général du territoire
- Partenariats « gagnants-gagnants avec les opérateurs de filières »
- Développement de l'IAA du territoire
- Développement de l'économie forestière
- Impact sur le désenclavement du territoire
- Ouverture sur : vallée du Thoré, Monts de Lacaune et Montagne Noire
- Attractivité pour de potentiels repreneurs en agriculture
 - Attrait de nouvelles populations, rajeunissement probable
- Impact de l'accroissement démographique sur la consommation de produits locaux
 - Valorisation des produits locaux, diversification si potentiel de marché
 - Potentiel en RHD, collective ou non
 - Des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) en cours
- Amélioration du parcellaire de certaines exploitations avec l'aménagement foncier à venir
- Augmentation de la communication positive avec les voisins
- Compensation collective agricole : une opportunité pour structurer des projets économiques sur le territoire et innover
- Financer les projets issus des PAT



- Faiblesses

- Un difficile renouvellement des générations en agriculture

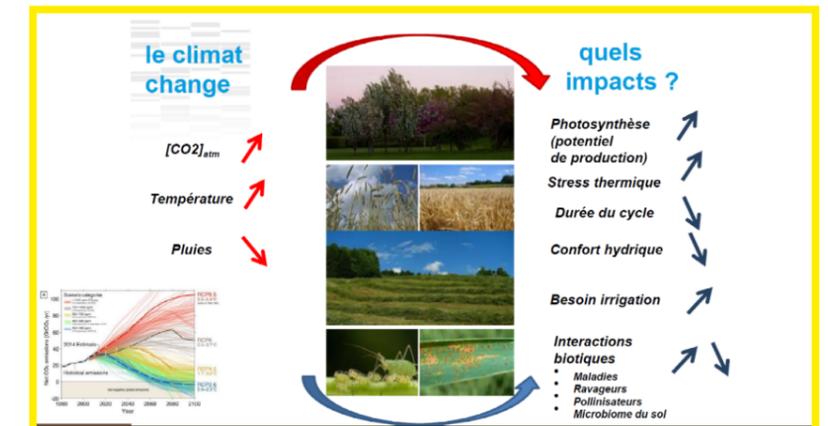
Territoire	Taux de remplacement des chefs d'exploitation	Taux de renouvellement des chefs d'exploitation
Sud Tarn	53,7%	3,0%
Département Tarn	54,4%	2,7%
Région Occitanie	61,3%	2,9%



- Un développement de structures patrimoniales et un statut du fermage parfois bloquant
- Un morcellement des exploitations et un accès au foncier difficile
- Une productivité par ha plus faible que la moyenne française et une production céréalière majoritaire, dépendante des marchés mondiaux
- Des besoins en ressources en eau sur des secteurs actuellement non irrigables et/ou un accès à l'eau compliqué dans certaines zones
- Un manque de main d'œuvre agricole et des difficultés pour embaucher en agriculture
- Un déclin de la polyculture élevage et une diminution du nombre de vaches allaitantes
- Un manque de volume ou de structuration logistique ou une taille (pour les coopératives) sur certaines productions ou pour accéder à certains marchés
- Un mitage de l'habitat sur certains secteurs qui complexifie l'activité agricole
- Une sensibilisation des élus et établissements de restauration collective insuffisante
- Un marché toulousain historiquement peu consommateur de produits tarnais

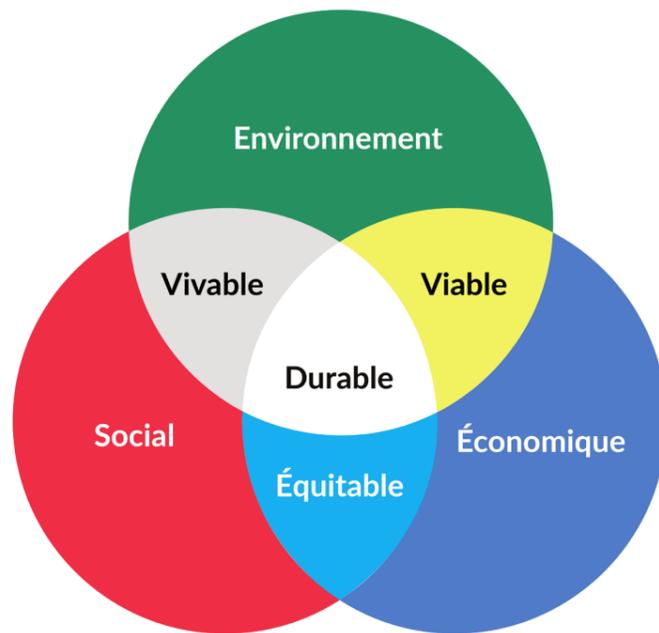
! Menaces

- Consommation de foncier agricole lié à l'A69, au développement de l'urbanisation qui en découlera (y compris vente des corps de ferme) voire à la compensation écologique
- Concurrence et pression croissante sur les prix du foncier agricole, y compris en lien avec le développement des énergies renouvelables
- Risque accru de mitage et des conflits de voisinage avec davantage de population en zone rurale ainsi que la pression pour le changement de destination des bâtiments
- Evolution des exploitations vers l'agrandissement ou la spécialisation et abandon des terres difficilement mécanisables
- Risque de disparition de la polyculture élevage, avec pour conséquence une baisse de potentiel économique agricole et de filière
- Compatibilité de la proximité de l'A69 avec certains cahiers des charges à vérifier
- Déstructuration d'exploitations agricoles avant aménagement foncier et réorganisation nécessaire des exploitations directement impactées par le tracé
- Développement d'un modèle résidentiel basé sur des lotissements dorts
- Animosité et critiques sociétales autour des grands projets
- Effet du changement climatique sur les cultures
- Risque de transformation de produits hors du territoire => risque de perte d'attractivité

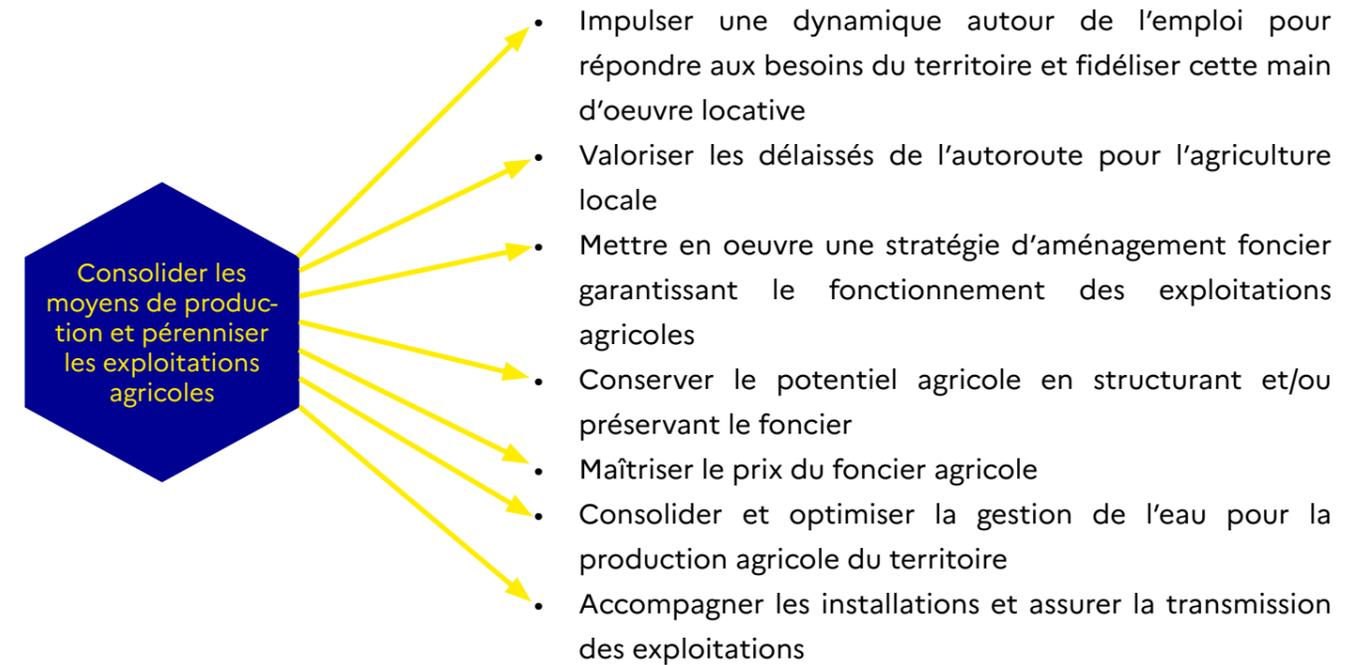


Ambition

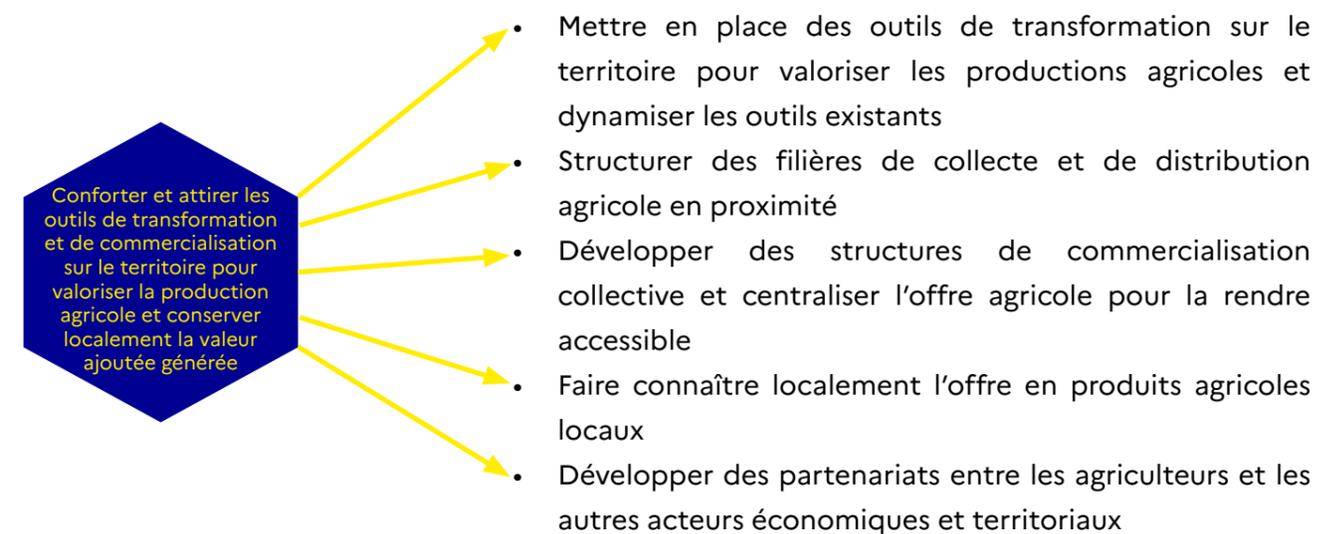
Créer un environnement favorable pour les populations et les entreprises



1 Consolider et structurer les moyens de production pour maintenir et pérenniser les exploitations agricoles



2 Conforter et attirer les outils de transformation et de commercialisation sur le territoire pour valoriser la production agricole et conserver localement la valeur ajoutée générée



3 Stimuler la stratégie d'entreprise et le déploiement de l'innovation en agriculture



- Promouvoir des innovations adaptées au territoire pour accompagner les exploitations agricoles dans leur évolution
- Développer l'approche collective et la mise en réseau
- Impulser de nouvelles filières de production ou de nouveaux modes de valorisation
- Renforcer la stratégie d'entreprise au sein des exploitations agricoles

4 Intégrer le changement climatique aux réflexions, favoriser les transitions et valoriser les services environnementaux apportés par l'agriculture



- Investir et accompagner l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique
- Intégrer la notion d'empreinte carbone aux réflexions et sensibiliser chacun à celle-ci
- Accompagner la polyculture élevage et maintenir les surfaces herbagères
- Développer des outils de logistique partagée
- Travailler autour de la gestion de l'eau et de l'accès à l'eau
- Accompagner les pratiques agro-écologiques et valoriser les pratiques vertueuses pour la résilience des exploitations
- Encourager les réflexions autour des énergies renouvelables et de l'agrivoltaïsme

5 Favoriser les interactions et le dialogue agriculture - société



- Développer une stratégie de communication pour faire connaître l'agriculture du territoire et sa place dans l'Environnement
- Promouvoir l'approvisionnement local pour améliorer l'alimentation et l'environnement
- Communiquer sur les pratiques agricoles vertueuses en direction des consommateurs
- Sensibiliser scolaires, habitants et « touristes » à leur environnement et à l'agriculture en valorisant l'agritourisme
- Former les agriculteurs à la communication

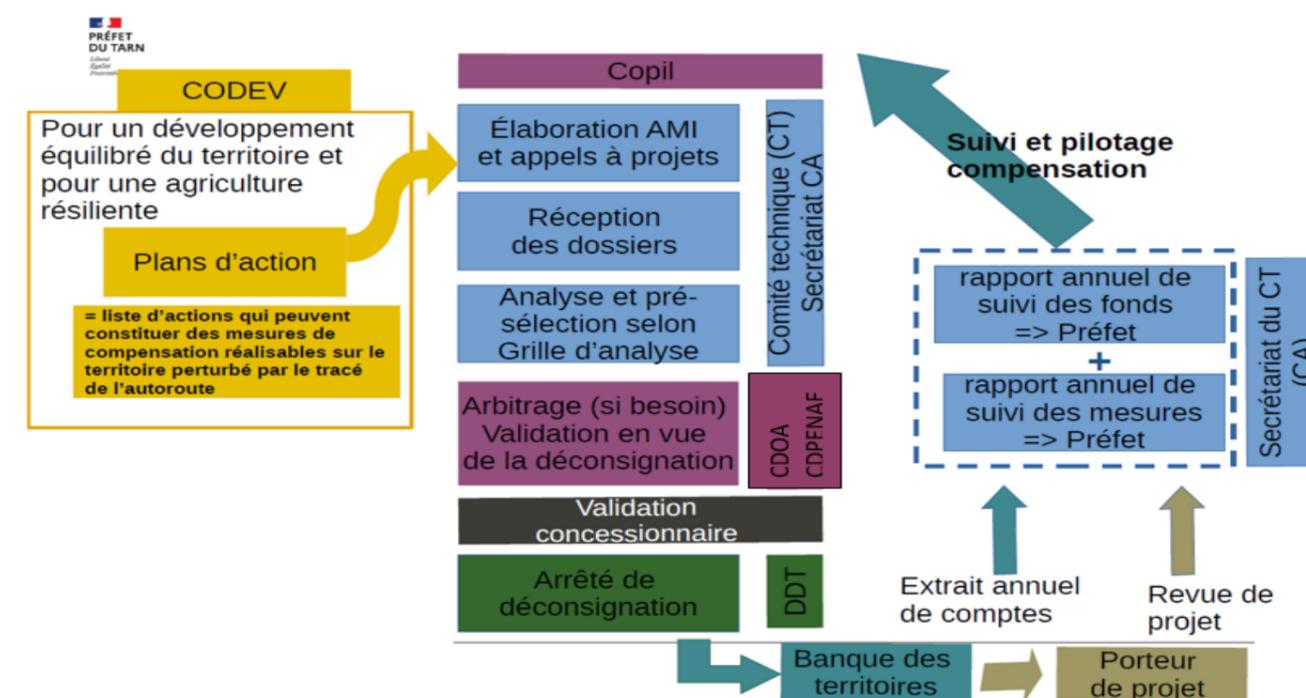
Quelle feuille de route ?

Appui à l'émergence des projets

- Pré-identification des projets
- Rencontres des acteurs agricoles et IAA « collectifs » du territoire pour identifier les projets et aider à leur structuration
- Exemples de thématiques :
 - Vente en circuits courts : structuration, transformation, logistique
 - Optimisation de la gestion de l'eau
 - Production d'énergie renouvelable
 - Structuration de filières : protéines, cuir, ...

Mise en place du fonds de compensation collective agricole

- Consignation à la Banque des Territoires
- Organisation de la gouvernance
- Accompagnement financier des projets
 - En amont (pour les produits agricoles et forestiers) :
 - Structurer et consolider les moyens de production agricoles
 - Remembrement parcellaire
 - Professionnaliser, développer, accélérer la transition des exploitations
 - Favoriser la transmission / reprise
 - En aval (pour les produits agricoles et forestiers) :
 - Développer les filières et circuits courts
 - Attirer d'autres entreprises intéressées par les atouts du territoire
 - Créer de nouveaux outils de transformation sur le territoire ou améliorer l'accès aux unités de transformation des territoires voisins





ATELIER



URBANISME



Le mot du pilote de l'atelier

Le développement équilibré du territoire, pour accompagner l'arrivée de populations et d'activités économiques induite par la mise en service de l'autoroute, est le principal enjeu de « L'atelier Urbanisme » du CODEV. Cette ambition doit composer avec les objectifs de territorialisation du Zéro Artificialisation Nette ainsi qu'avec la diversité des caractéristiques du territoire : renouvellement industriel, richesse paysagère, évolutions démographiques, ...

Piloté par le syndicat mixte du SCoT d'Autan et de Cocagne, les 3 temps de travail ont permis d'apporter des pistes de réflexions par une approche systémique ainsi que des solutions concrètes et territorialisées qui seront explorées plus en profondeur lors de l'élaboration du SCoT.



Alain VAUTE,
Président du SCOT
d'Autan et de Cocagne

Nos 7 ambitions

3 ambitions « socle » permettent de constituer un support de dialogue entre EPCI afin de maintenir le dynamisme suscité par les Ateliers CODEV et par l'élaboration du SCoT :

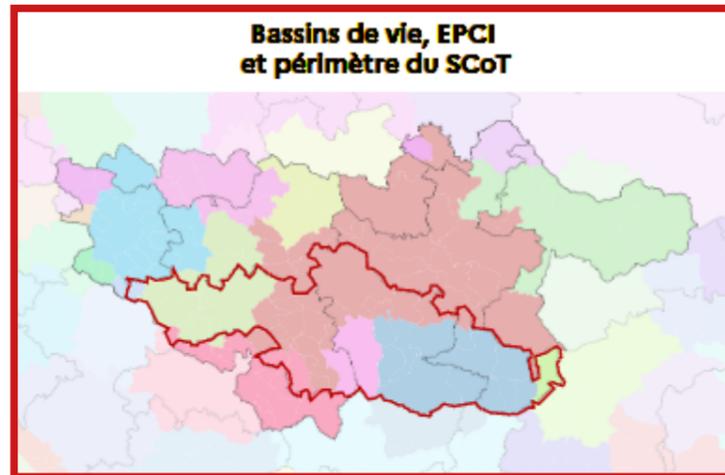
- la gouvernance
- le foncier
- l'immobilier

4 ambitions territorialisées pour s'adapter à la pluralité du territoire et pour des « zooms » sur des espaces à enjeux :

- les bourgs ruraux
- les centres-bourgs
- les agrafes intercommunales
- les gares

Diagnostic : la gouvernance

Une diversité d'instances permet de traiter de sujets de manières transversales sur le territoire sud tarnais (via le programme « Territoire d'industrie », via les syndicats mixtes des rivières, de l'enseignement supérieur ou du SCoT d'Autan et de Cocagne). Néanmoins, certaines thématiques manquent d'horizontalité. « L'atelier Urbanisme » du CODEV, ayant un périmètre opérationnel correspondant à celui du SCoT, a pu identifier plusieurs sujets abordés nécessitant un dialogue plus transversal :



- 1. L'offre d'accompagnement aux entreprises.** Actuellement régie par les différentes intercommunalités, le sujet pourrait être abordé plus collectivement avec un objectif de proposer des immobiliers/fonciers sur le territoire le plus adapté.
- 2. La mobilité.** 3 instances sont à coordonner pour le vélo avec le département (réseau voies structurantes), les EPCI (schéma cyclable) et les communes (voies de proximité). Sur les bus urbains, des difficultés de liaisons sont observées entre les EPCI (Autorités organisatrices différentes). Pour l'offre de train, jugée dégradée sur le territoire, les communes pourraient gagner à ne parler que d'une seule voix auprès de la Région et de la SNCF.
- 3. La stratégie de développement durable.** Le concept de « Cœur vert d'Occitanie » est partagé par les acteurs du territoire mais doit encore se traduire opérationnellement dans une logique de complémentarité. Des actions sont entreprises sur le PNR, mais celui-ci possède un périmètre qui n'englobe qu'une partie des communes du territoire.
- 4. Le foncier, sa connaissance et les stratégies à mettre en place.** Un travail avec les Établissements Publics Fonciers du Tarn et de l'Occitanie à amplifier.



L'exercice du CODEV permet de questionner collectivement ces sujets aujourd'hui et ce travail nourrira la rédaction du SCoT dans les mois prochains, mais comment maintenir cette dynamique sur le long terme. Le syndicat mixte peut-il jouer le rôle d'ensemblier afin de faire perdurer cette dynamique ?

Ambition

Gouvernance : vers des outils de connaissance et de décisions plus transversaux

Les objectifs :



- Un partage de connaissances plus transversales sur des sujets clés et à forts enjeux urbains. Il existe actuellement une diversité d'initiatives et de politiques qui gagneraient à être, à minima, partagées ou pilotées de manière plus collégiale.
- Cela nécessite de mettre en place des instances communes pour partager les informations, hiérarchiser et qualifier les projets collectivement. Cela semble particulièrement pertinent pour l'accompagnement des établissements économiques. Une meilleure collaboration permettrait une répartition plus efficace des entreprises sur le territoire.

Les indicateurs :



- Constitution d'un outil de partage de connaissance en open-data (foncier disponible, bâtiment vacant, ...)
- Contrat de réciprocité : permet de mieux articuler les collaborations entre les EPCI en définissant des thématiques de collaboration et en créant des méthodes de mises en commun de ressources afin de prendre des décisions collégialement

Les actions et projets retenus :



- Construire et partager un outil de connaissance de la mutabilité foncière et immobilière. L'objectif serait d'établir un diagnostic précis des friches, des immobiliers vacants et des fonciers amenés à être libérés sur les communes, afin d'avoir une vision plus éclairée des potentiels de développement dans un horizon où le ZAN va dynamiser le renouvellement urbain. Cette démarche partenariale permettra d'élargir les sources d'informations, de partager des objectifs ainsi que de formuler une vision commune des résultats issus de l'observation, et in fine des politiques à mener. Cette action peut prendre la forme d'un observatoire.
- Créer une instance d'échange et un processus de validation. Une fois le SCoT validé, il sera nécessaire de trouver un moyen de prolonger le dialogue afin de mettre en place les stratégies envisagées. Cette instance pourra notamment répondre aux demandes d'implantation des entreprises, mettre en cohérence le marketing territorial, programmer et positionner les programmes phares (Exemple : Maison du Territoire).

Les acteurs :



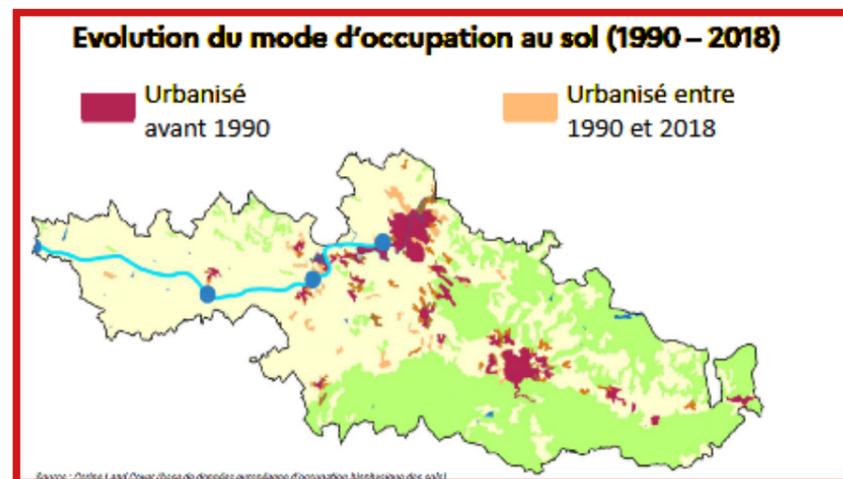
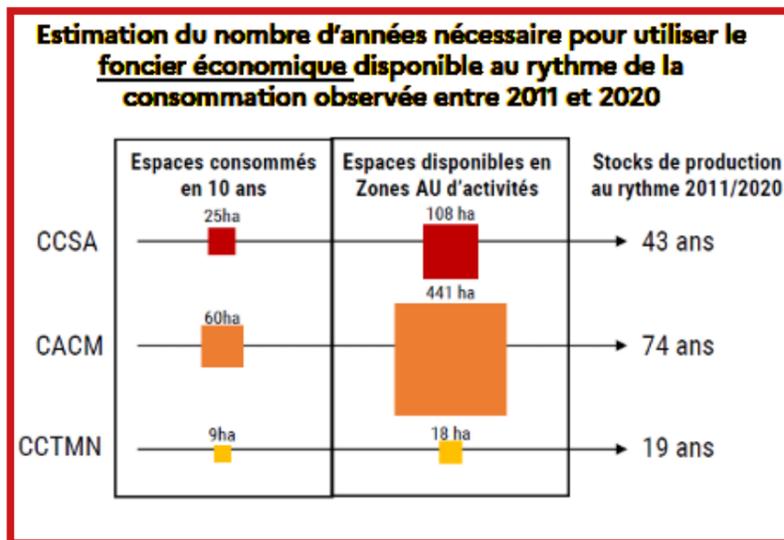
- SCoT : potentiel appui pour prolonger la dynamique du CODEV au travers de son rôle de contrôle pour faire appliquer la stratégie et d'observation pour évaluer ses impacts. Cela nécessite d'investir dans les ressources humaines du Syndicat Mixte pour qu'il puisse être le garant de la stratégie commune du territoire et l'animateur des échanges
- CCI et EPCI : savoir-faire sur le partage de connaissance des milieux économiques
- CEREMA : partenariat possible pour la constitution d'un observatoire sur les friches du territoire (voir les outils « CartoFriche », « UrbanSimul », « UrbanVitaliz »)

Diagnostic : le foncier

Ressource rare, contrainte ou prisée, la question du foncier est d'autant plus sujette à enjeux que le territoire élargi du SCoT va voir son attractivité renouvelée par l'arrivée d'une infrastructure autoroutière d'envergure. Le territoire doit pouvoir s'inscrire dès à présent dans une démarche prenant en compte le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

D'un point de vue résidentiel, la perte de dynamisme des centres historiques et l'attrait pour le logement individuel ont participé à l'étalement urbain sur le territoire et au mitage résidentiel. Parallèlement, le phénomène de résidentialité temporaire (ou secondaire) s'est renforcé, particulièrement dans certaines communes de l'Est du SCoT Autan Cocagne. Ces enjeux sont à mettre en lien avec la hausse des coûts du logement et des mobilités pour les ménages. L'intensification urbaine des espaces déjà urbanisés, par le renforcement des polarités équipées et servicielles, permettrait de réduire les distances parcourues et de renouveler le regard sur des espaces historiques. Ce renouvellement des centres, dans des marchés parfois peu attractifs pour des promoteurs, interroge le degré d'intervention des acteurs publics et nécessite ainsi de se donner les moyens de développer des programmes ambitieux. La maîtrise du foncier joue alors un rôle primordial.

D'un point de vue économique, le foncier pose la question du développement d'espaces peu pourvoyeurs d'emplois (entrepôts, logistique lourde), mais également de la concurrence entre les territoires, demandant à (ré)interroger les vocations économiques de certains espaces en fonction de leur interaction avec l'écosystème existant. Notons également un fort enjeu de densification des fonciers déjà imperméabilisés au travers notamment d'une rationalisation/mutualisation du stationnement dans les zones d'activités économiques et commerciales.



D'un point de vue environnemental enfin, l'artificialisation des sols est le synonyme de l'appauvrissement des systèmes écologiques, de la déprise agricole et de la dégradation du paysage.

Ambition

Foncier : une nécessaire maîtrise pour anticiper les évolutions du marché

Les objectifs :



- La pression exercée autour du foncier ne doit pas faire oublier les volontés de développement économique ainsi que les urgences socio-écologiques. A cet égard, le foncier demande à être appréhendé d'une manière renouvelée et hiérarchisée, afin que les bons programmes se positionnent aux bons endroits. Cet esprit peut se décliner selon plusieurs modalités, qu'il s'agisse de la lutte contre la rétention foncière (limitante dans la cohérence de projets d'ensemble, par exemple à Cuq-Toulza où quelques propriétaires détiennent une grande part du foncier communal), du contrôle de la maîtrise foncière (permettant le fléchage optimal des vocations d'espaces par la puissance publique) ou encore de l'optimisation des espaces déjà urbanisés, et ce dans le but de limiter l'artificialisation de nouvelles terres.

Les indicateurs :



- BRS : Bail Réel Solidaire. Dispositif permettant de dissocier le foncier du bâti, réduisant la spéculation foncière
- Bail à construction : contrat engageant le locataire à respecter les spécifications du propriétaire sur les caractéristiques du bâtiment lors de sa construction
- AFU : l'Association Foncière Urbaine est une «collectivité de propriétaires» réunis pour exécuter et entretenir, à frais communs, les travaux qu'elle énumère

Les actions et projets retenus :



- Conserver la maîtrise foncière. La raréfaction du foncier augmente la concurrence entre les porteurs et peut aboutir sur des programmes non souhaités par la collectivité. Conserver la maîtrise du foncier permet de contrôler son usage futur. Via la création d'une foncière économique, la montée des prix peut être contrôlée et le foncier affecté aux acteurs en concordance avec les ambitions du territoire. La conservation du foncier permet également d'envisager des modes de portage alternatifs (type BRS ou bail à construction) et participe à la régulation des tensions foncières tout en donnant la capacité d'orienter les porteurs.
- Optimiser les espaces déjà urbanisés. Pendant l'atelier, 3 types d'espaces déjà constitués ont été interrogés. Les friches, avec un premier travail d'inventaire et de caractérisation à effectuer avant de mettre en place une stratégie globale sur le territoire. Les zones d'activités qui présentent de forts potentiels de constructibilité mais dont la multiplicité de propriétaires peut être un frein au renouvellement. Le tissu pavillonnaire, très développé sur le territoire, pouvant être un terrain de renouvellement profitant aux propriétaires fonciers individuels mais suscitant également de fortes réticences.
- Lutter contre la rétention foncière en établissant un diagnostic du phénomène sur le territoire puis en mettant en place une stratégie transversale (négociation, lien avec l'EPF, étude de mise en place de taxe sur le foncier non bâti, ...)

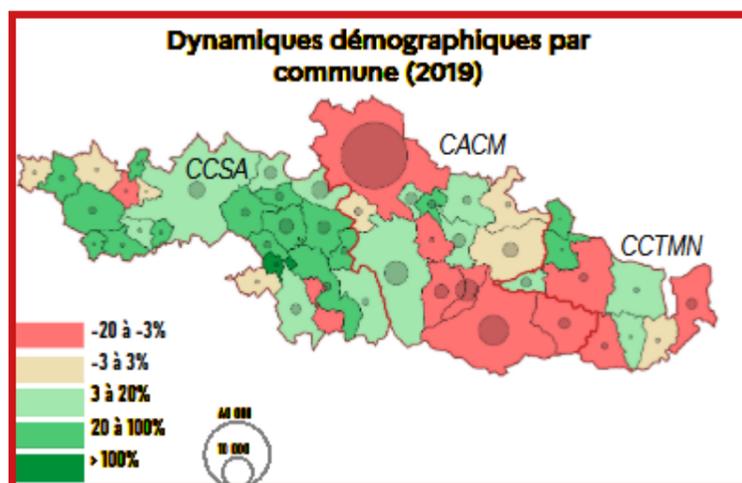
Les acteurs :



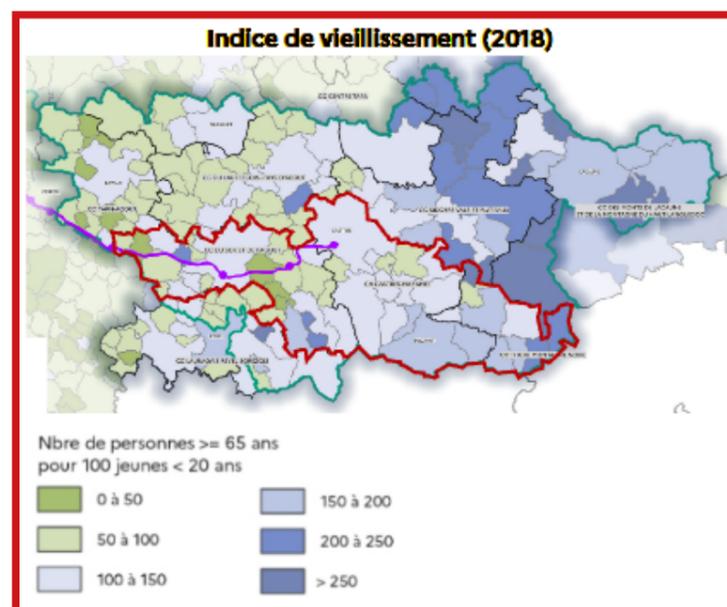
- Communes / EPCI / EPF / SEM du Tarn THEMALIA / CEREMA / CAUE : partenaires possibles pour la connaissance du foncier et pour la mise en place de stratégie de densification douce

Diagnostic : l'immobilier

Le territoire du SCoT montre une pluralité de dynamiques démographiques. On observe une attractivité croissante de la Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA) qui a gagné 4000 habitants en 20 ans (+21%) alors que sur la même période Castres et son agglomération en perdait près de 1500. De nombreux jeunes actifs partent de ce territoire et ne reviennent pas. Plus à l'Est, sur la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire (CCTMN), la population est stable mais marquée par un vieillissement important. Les centres historiques (Castres et Mazamet notamment) ainsi que les communes du PNR marquent le pas, alors que la partie Ouest est dynamique. Cette attractivité pourrait s'expliquer par le desserrement de Toulouse avec des ménages métropolitains cherchant un foncier abordable et plus grand. Le travail de diagnostic de l'atelier a montré que cette influence est, pour l'instant, mineure. Ce territoire attire, mais plutôt des ménages à proximité. Une diversité de facteurs explique cette croissance : développement des emplois, situation de « carrefour » géographique, disponibilité du foncier, ...



Concernant le parc immobilier constitué, la présence d'une part importante de logements « sous-occupés » a été soulevée. Si cette caractéristique est propre aux territoires non métropolitains, son accentuation récente est à prendre en compte. Il y a un décalage de plus en plus important entre la constitution des ménages (de plus en plus petit) et la réalité du parc immobilier (composé essentiellement de grands logements). Le taux de vacance et la part de logement secondaire sont également plus élevés à l'Est du territoire, allant jusqu'à composer respectivement 13% et 18% du parc constitué pour la CCTMN.



Les besoins sur le territoire sont multiples. Les centres historiques, ayant connus une perte d'attractivité avec le développement du pavillonnaire, sont le sujet de plusieurs initiatives (petites villes de demain, OPAH-RU, ...) et peuvent être le support d'accueil de populations moins mobiles (étudiants, jeunes actifs, seniors notamment). La mise en place du ZAN nécessite également de repenser les espaces déjà urbanisés. Enfin, le territoire connaît un taux de pauvreté important qu'il faut également prendre en compte dans la programmation résidentielle, notamment sur la diversité des logements sociaux et leur localisation.

Ambition

Immobilier : pour un parc de logements plus adapté aux besoins des ménages

Les objectifs :



- Fluidifier les parcours résidentiels, notamment en initiant une rotation dans le pavillonnaire
- Répondre aux besoins de la diversité des publics : étudiants, jeunes actifs ou encore seniors. Un intérêt important de rester à proximité des aménités existantes pour ces profils.
- Renouveler et réhabiliter le parc : densifier avec douceur, rénover les centres historiques
- Maintenir les équilibres démographiques entre les EPCI. Cet enjeu soulève la problématique de l'attractivité des centres historiques mais également de la frange Est du territoire, qui profitera potentiellement moins des apports de l'A69.

Les indicateurs :



- Données démographiques : hausse par commune, profil des ménages, ...
- Données immobilières : part de logements vacants, suivi des loyers et du coût du foncier, suivi des projets immobiliers (localisation, nombre de logements, typologies, ...)

Les actions et projets retenus :



- Lutter contre la vacance résidentielle et commerciale. Différentes stratégies sont déjà mises en place sur le territoire, un partage de bonnes pratiques à envisager pour faire face à une accentuation du phénomène
- Diversifier les produits logements proposés. Une nécessité de réduire la mono-fonctionnalité du parc pour apporter une réponse aux changements sociétaux.
 - De grandes typologies à envisager dans les centres, tout en effectuant un travail sur le confort et la qualité de ces logements (balcons, isolation, accessibilité, proximité des services, ...). À l'inverse, des logements plus petits à introduire dans les espaces ruraux pour répondre à une évolution de la demande (décohabitants, séparations, néoruraux, seniors, ...) avec des formes de montage participatif à interroger.
 - Développer l'ensemble du panel de logements sociaux existants et varier leur localisation
 - Accroître l'offre de logements spécifiques (étudiants, jeunes actifs, seniors, ...) et envisager des programmations intergénérationnelles

Les acteurs :



- Porteurs : communes, EPCI, bailleurs, foncières
- Partenaires : Action Logement / ADIL / ANIL / Anah / Architectes / CAUE / Associations de propriétaires et locataires / Bailleurs sociaux / Banques / Collectivité pilote / EPF

Ambition

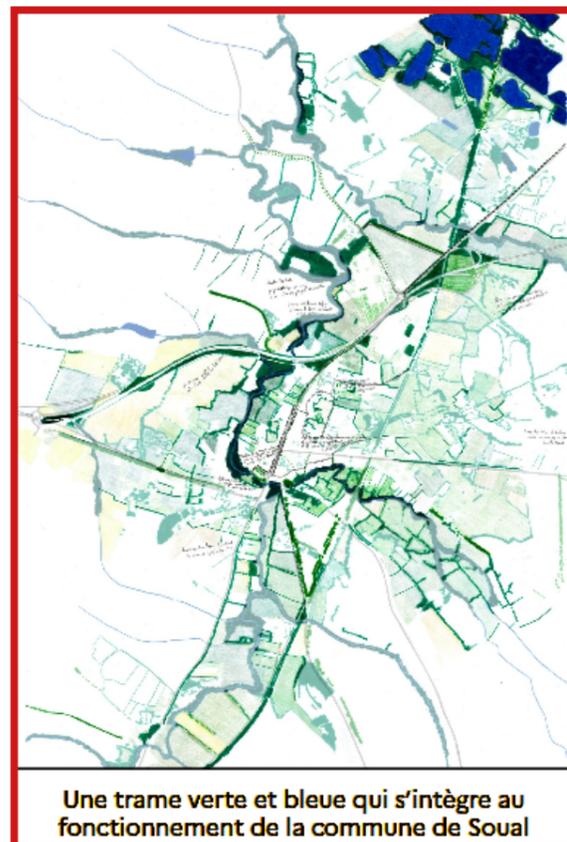
Centres-bourgs : un potentiel paysagé sur lequel s'appuyer



Les objectifs :

Dans leur rôle de carrefour, l'atelier a confirmé la nécessité de renforcer les polarités équipées, dans des dimensions autant de proximité que de rayonnement, que ce soit à Puylaurens, à Labruguière, à Soual ou à Saïx.

Véritables « mondes en petit », ces communes possèdent de nombreux atouts sur lesquels il est nécessaire de capitaliser. Des établissements employeurs (Fabre, Tarnaise des Panneaux, abattoirs, ...) y sont présents mais sont parfois mal reliés aux pôles résidentiels. Les liens avec l'eau, les forêts et le paysage existent mais pourraient être amplifiés dans l'optique de développer le territoire. Enfin, les projets infrastructurels (A69 ou contournements) à venir sur ces communes ne doivent pas être subis mais doivent être moteurs pour participer au projet de ville (supports de liaisons douces, développement d'un projet urbain, ...)



Une trame verte et bleue qui s'intègre au fonctionnement de la commune de Soual



Les indicateurs :

- Évolution des parts modales
- Évolution des nuitées touristiques



Les actions et projets retenus :

- Développer le rayonnement territorial des villes-relais en s'appuyant sur les qualités paysagères des lieux. Cette offre de services doit profiter aux résidents mais aussi aux personnes de passage : renforçant le rôle de carrefour du territoire. Il existe une diversité de possibilités: hébergement atypique, événementiel, parcours historiques ou sportifs. Sur Soual/Saïx, les Étangs peuvent jouer le rôle de destination écotouristique reliées aux communes par des liaisons cyclables sécurisées. Sur Labruguière, le Lac d'en Laure peut devenir l'arrière-base des traileurs tout en conservant sa fonction de lac familial. En parallèle, la préservation de poches paysagères sur la largeur des cours d'eau peut permettre de proposer des aménagements ponctuels afin d'en favoriser le parcours.
- Des projets d'infrastructures comme vecteur d'urbanité. Le développement de l'A69 permet de revoir le rapport à la RN en imaginant un boulevard urbain apaisé, propice au vélo et sur lequel peuvent être adressés plus facilement des logements ou des équipements. Le contournement de Puylaurens peut contribuer à renforcer l'offre en équipements sur ce périmètre, d'autant plus si la station d'épuration est déplacée. Sur Labruguière, le contournement peut être un support à un aménagement cyclable de qualité afin de rallier plus facilement la gare en vélo mais également de mieux desservir la Passa Païs. Ces aménagements doivent permettre de toucher un public extérieur mais également de faciliter l'accès aux pôles d'emplois (en liant le centre de Soual et Fabre notamment).

Les acteurs :

- Communes / EPCI
- Office de tourisme
- Département
- Région, État : participation au financement

Ambition

Agrafes intercommunales : des limites à atténuer



Les objectifs :

Les agrafes intercommunales sont les espaces repérés pendant les ateliers qui concentrent des enjeux urbains, paysagers et de gouvernance. Les agrafes de Mazamet/Bout-du-Pont-de-Larn et de Castres/Saïx/Soual seront traitées ici. L'objectif premier réside en la mise en cohérence des stratégies territoriales souvent mises en péril par les effets de bords de limite d'intercommunalité créant des incohérences urbaines voir de la concurrence entre territoires. Il s'agira ainsi de créer des liaisons entre ces espaces par une offre de mobilité renouvelée mais également par un traitement paysager. L'eau et les forêts étant des atouts dépassant déjà les périmètres des communes mais dont la gouvernance ne permet parfois pas de mettre en place des politiques d'aménagement structurantes à la bonne échelle. Ces agrafes marquant généralement la fin d'une urbanisation, elles sont également des entrées de ville, accueillant des activités productives ou commerciales, rattrapées aujourd'hui par des enjeux urbains nécessitant de revoir la structure de ces espaces.



Les indicateurs :

- Observatoire des friches industrielles et commerciales
- Principe de réméré : afin de limiter le gel de terrains, les réserves foncières des entreprises qui ne sont pas urbanisées à l'issue de 3 années peuvent être reprises par la collectivité, ne bloquant pas le développement des zones d'activités



Les actions et projets retenus :

- Un travail paysager de couture à effectuer sur la vallée du Thoré. Une réflexion à avoir sur un large périmètre qui intègre les coteaux pour faire de ce territoire de confluences un lieu central de la vie intercommunal. Un parc public peut être imaginé à proximité des confluences en s'appuyant sur une liaison physique enjambant l'Arn pour connecter Mazamet et Bout-du-Pont-de-Larn. Cette entrée de ville doit aussi être réaménagée et sécurisée (surélévation des trottoirs, alignement planté). Les « effets de bords » doivent être limités en prolongeant les lignes de bus sur les intercommunalités voisines et en poursuivant le dialogue sur le positionnement des programmes économiques.
- Une continuité de projets sur l'agrafe Castres/Saïx/Soual pour limiter l'impact de l'A69 avec en premier lieu la définition d'un parc agro-sportif intercommunal liant les étangs et le centre d'entraînement du Levézou. Une multitude de micro-événements viendrait ponctuer le cheminement le long de l'Agout, avec une potentielle centralité forte sur la friche de Maison Neuve. La compatibilité avec l'A69 serait permise par des continuités piétonnes et cyclables reprenant notamment l'ancien chemin de fer. L'A69 peut lancer une réflexion sur une nouvelle hiérarchisation des voies permettant de protéger le bourg de Saïx du trafic de transit, et potentiellement à terme recentrer les activités logistiques proches de l'échangeur afin de repositionner au contact du cours d'eau les activités pouvant accueillir plus de mixité fonctionnelle.



Les acteurs :

- Communes / EPCI
- Entreprises et propriétaires fonciers : rôle important dans la potentielle densification des zones d'activités et mutualisant certains de leurs espaces (parkings, stockage, restaurants inter-entreprises, salle de réunion,...)

Ambition

Gares : des quartiers renouvelés et complémentaires aux centres

Les objectifs :



Les quartiers de gares du territoire présentent de réelles opportunités pour faire la ville sur la ville. Situés à proximité des centres habités, ces espaces ont perdu en attractivité avec la baisse de fréquentation au siècle dernier. Néanmoins aujourd'hui, cette déclassification a créé de la vacance ainsi que des disponibilités foncières et 90% de la population résident à moins de 15 minutes en voiture des 3 gares du territoire ou de celles à proximité. Ces caractéristiques permettent d'envisager les quartiers de gare comme rotules du système de mobilité du territoire en y développant l'intermodalité et en s'adressant à des publics plus captifs. Les différentes situations des gares de Castres, Mazamet et Labruguière seront à prendre en compte et un renouvellement de l'attractivité des quartiers de gare passera inévitablement par un regain de confiance envers l'offre de trains.

Les indicateurs :



- Périmètres d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG) permettant de figer la constructibilité le temps d'élaborer un projet d'ensemble.
- OAP

Les actions et projets retenus :



- Revitaliser et animer les secteurs de gare. Il existe un potentiel pour le développement résidentiel à destination des publics peu mobiles (étudiants, jeunes actifs, seniors) auquel il faudrait proposer un cadre apaisé : services, commerces, animation, espace public, ... À Castres, la proximité de l'offre de formation et de la gare routière permet d'envisager un accueil pour les étudiants. La densité de construction doit être interrogée avec des projets actuels plutôt tournés vers la construction individuelle. Sur Labruguière, une complémentarité avec le centre historique avec des logements jeunes actifs / seniors est à envisager. Sur Mazamet, le patrimoine industriel est à préserver. La gare forme un quartier central avec un potentiel pour des équipements ou des logements spécifiques.
- Développer les pôles d'échanges multimodaux. Il est essentiel de voir les gares comme le centre névralgique des mobilités vers lequel doivent converger les infrastructures et se développer les services pour tous les publics : les cyclistes (parking sécurisé, atelier à proximité, points d'information, service de location), les automobilistes (parking relais) mais aussi les piétons, les personnes à mobilité réduite, ... De meilleures connexions avec les centres sont à trouver par des continuités architecturales et paysagères et par un maillage des solutions de rabattement (zones 30, plans de circulation, stationnement hors voiries,...)

Les acteurs :

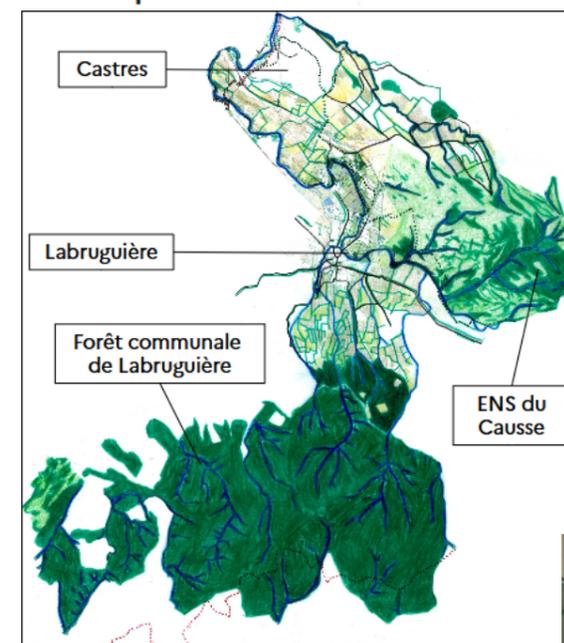
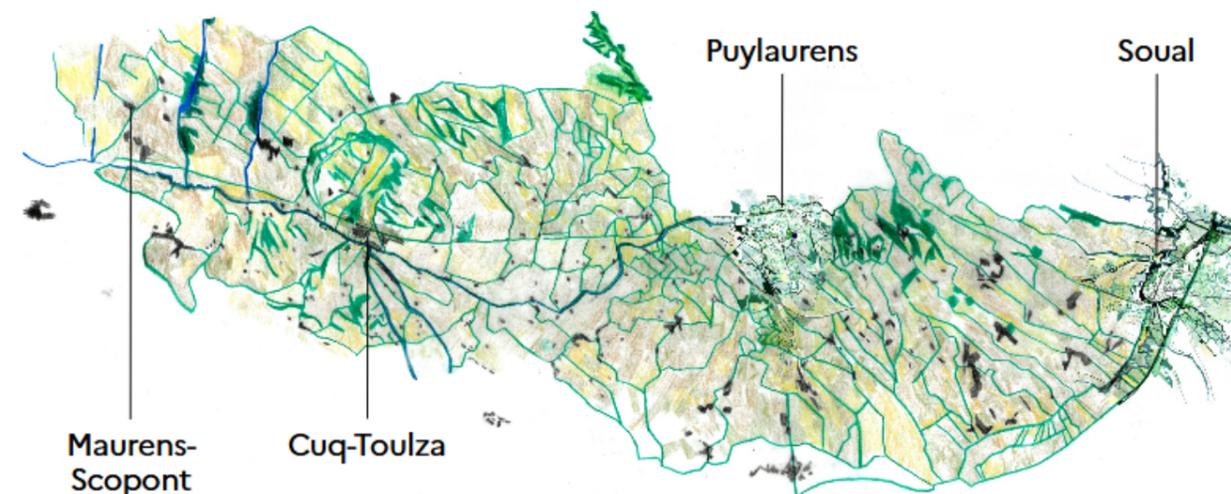


- EPCI / COMMUNES : nécessité de parler d'une seule voix pour échanger avec la Région et la SNCF de l'amélioration et du renforcement de l'offre ferroviaire
- COMMUNES : planification des projets résidentiels, services et d'espaces publics puis développement par des bailleurs, promoteurs ou SNCF Immo
- RÉGION / SNCF : porteurs des projets de développement des services en gare



Gare de Castres

Un œil sur les cartes



Une connexion paysagère Nord/Sud pour lier forêts et rivières



L'agrafe Mazamet / Bout-du-Pont-de-Larn, un territoire de confluences pour un lieu central de la vie intercommunale



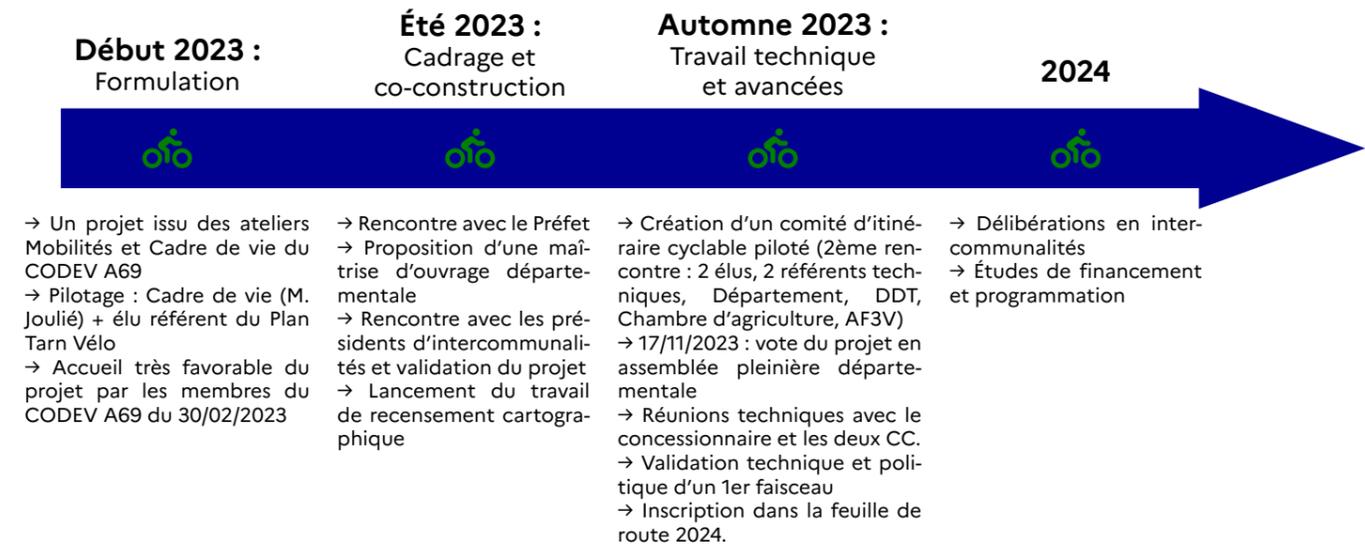
Gare de Labruguière



Gare de Mazamet

Action : Voie cyclable A69 - Girou Cocagne

Les étapes :



Les objectifs :

- Un projet connecté à l'offre existante qui s'inscrit dans le maillage départemental, régional et national déjà existant
- Un double usage :
 - Favoriser les mobilités actives du quotidien pour rallier les bassins de vie et d'emploi ou de loisirs
 - Favoriser l'itinérance touristique, récréative, douce et promouvoir le patrimoine local
- Complémentarité de l'offre : Une colonne vertébrale et des boucles secondaires
- Objectifs :
 - Élaborer un tracé sécurisé donc le plus possible en site propre
 - Élaborer un itinéraire accessible à tous publics donc le plus plat possible

ANNEXES

Conseil départemental du Tarn :

- Maître d'ouvrage
- Pilote le comité d'itinéraire

Intercommunalités :

- Coordonne le travail de recensement et de co-construction avec les communes et le maître d'ouvrage départemental

COMITÉ D'ITINÉRAIRE
(Organe technique de co-construction)

État :

- Appui au pilotage (Préfecture du Tarn, Préfecture de région Occitanie, Ministère des transports, DREAL, DDT)

Communes :

- Mise à disposition et facilitateur foncier
- Détentrice de l'outil AFAFE 2%

La gouvernance :

Partenaires extérieurs invités et parties prenantes :

- un représentant de la Profession agricole désigné par la Chambre d'agriculture du Tarn,
- le concessionnaire NGE / ATOSCA
- l'association AF3V

Action préalable 1 :

Piloter le développement économique et territorial - Volet gouvernance

Maître d'ouvrage	ND
Description de l'action / projet	<p>Les objectifs de la structure pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une stratégie économique partagée Développer une démarche orientée RSE / Economie circulaire / économie verte Coordonner les projets économiques afin de garantir une cohérence d'ensemble, de limiter les déséquilibres et les concurrences infra territoriales Offrir un environnement favorable pour l'accueil des entreprises par une coordination efficace des différents intervenants Favoriser les échanges et partager les défis à relever <p>1ère étape 2024 : Créer la structure de gouvernance en concertation avec tous les acteurs avec pour rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Impulser la dynamique transversale Animer le développement territorial Mettre en œuvre le plan d'actions et coordonner les acteurs Créer les outils de suivi et d'observation Analyser les résultats Adapter les moyens et actions
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Consulaires Collectivités locales et territoriales SMIX SCOT Etat Région Département
Coût prévisionnel	<p>ND :</p> <p>Fonctionnement structure</p> <p>Financement des temps agents</p> <p>Financement des outils</p> <p>Financement intervenants externes</p>
Plan de financement	ND
Calendrier et jalons	1ère étape 2024 : créer une structure de gouvernance en concertation avec tous les acteurs

Action préalable 2 :

Disposer des outils d'observation, de connaissance et de pilotage de l'activité économique à l'échelle du territoire

Maître d'ouvrage	ND
Description de l'action / projet	<p><u>OBJECTIFS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Disposer de données consolidées au niveau du territoire Développer la connaissance fine du tissu économique, des filières, du foncier et de l'immobilier économique du territoire Mesurer les actions Suivre des indicateurs - Disposer d'un T0 et au-delà Adapter les actions en fonction des résultats obtenus <p><u>ETAPES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un observatoire statistique économique et sectoriel Créer un observatoire partagé du foncier et de l'immobilier pour connaître, organiser, structurer, temporiser Dresser un inventaire des friches économiques Réaliser une enquête d'évaluation des besoins actuels et à venir des entreprises Exploiter et animer l'observatoire : valorisation et diffusion des résultats
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Consulaires État (DDT – Observatoire des sites d'activités économique du Tarn), Région, Département, Collectivités
Coût prévisionnel	<p>ND :</p> <p>Temps acteurs</p> <p>Coût des outils</p> <p>Achat de données</p>
Plan de financement	ND
Calendrier et jalons	Dès 2024 pour le T0

Action 1 :

Créer un label d'excellence entrepreneuriale et créer une identité, une marque, des ambassadeurs

Maître d'ouvrage	ND
Description de l'action / projet	<p>Créer un espace d'échanges, d'actions, de communication en faveur du développement économique en regroupant des chefs d'entreprises volontaires souhaitant s'investir dans la construction d'une démarche différenciante et engagée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une dynamique entrepreneuriale orientée RSE avec des chefs d'entreprises volontaires • Faciliter le recrutement des entreprises • Fixer les talents sur le territoire • Mettre en relation les chefs d'entreprise et futurs créateurs/repreneurs • Développer un collectif d'entrepreneurs « ambassadeurs » • Viser une marque territoriale employeur <p>Dès 2024, il est proposé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger et lancer l'appel à « candidatures » auprès des entreprises • Réunir les chefs d'entreprise en ateliers de co-construction et proposer des réunions thématiques • Définir un plan d'actions concret et opérationnel • Communiquer
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises • Consulaires • Etat, Région, Département, Collectivités...
Coût prévisionnel	<p>ND :</p> <p>Temps agents Consultants Agence de communication : Prospection des entreprises ...</p>
Plan de financement	ND
Calendrier et jalons	<p>2024 : démarrage 2025 et suivant : déploiement</p>

Action 2 :

Planter un campus de formation par alternance sur la commune de Castres

Maître d'ouvrage	Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn
Description de l'action / projet	<p>Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2026, la CCI du Tarn a mis dans ses priorités l'axe : Assurer le maintien des compétences sur le territoire en développant les formations professionnelles en alternance. Celui-ci est décliné en deux objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Innover et adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises • Investir dans des équipements modernes pour accueillir les apprenants <p>Sur Castres, la CCI porte deux structures (Purple campus et ESN81). Pour garantir le développement de ces entités, répondre aux besoins du territoire, et envisager la poursuite du développement du développement des filières existantes et l'ouverture de nouvelles sections, un campus de formation par alternance sera implanté à Castres.</p> <p><u>Objectifs recherchés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Transférer les entités actuelles dans ce nouveau campus dépasser à l'horizon 2026 le seuil des 300 apprentis. • Répondre aux besoins des entreprises prises et du territoire • Créer un campus de formation moderne et fonctionnel pour accueillir des apprentis pour des formations d'enseignement supérieur, • Avoir une infrastructure immobilière pensée pour prendre en compte les nouvelles approches pédagogiques et s'appuyant sur les usages numériques et notamment d'aller vers des pédagogies actives • Avoir d'excellentes conditions d'accueil pour les équipes administratives et pédagogiques • Doter le bâtiment des équipements nécessaires à ses activités (espace restauration...) • S'intégrer pleinement dans la dynamique de l'enseignement supérieur du sud du Tarn et favoriser les échanges avec le monde de l'entreprise • Garder les étudiants sur le territoire
Partenaires	Demandes de subventions en cours
Coût prévisionnel	Montant de l'opération : 5.7 millions d'euros TTC (Achat terrain, Construction, Investissement mobiliers ...)
Plan de financement	Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn
Calendrier et jalons	<p>Début des travaux : avril 2024 Ouverture au public : septembre 2025</p>

Action 3 : Développer le CFA des métiers

Maître d'ouvrage	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie - CMA du Tarn
Description de l'action / projet	<p>Le projet se décline en 4 axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Transfert du site de Sorèze : Il est question de déplacer le site actuel du CFA de Sorèze vers un emplacement situé à Castres ou à proximité de Castres, et ce afin de s'implanter dans un endroit plus favorable au développement du centre. 2. Mutualisation des locaux : Il est, en effet, question de partager les locaux du CFA avec l'actuelle antenne locale de la CMA située à Castres. Cette mutualisation vise à optimiser l'utilisation des ressources et à favoriser une synergie entre les divers services de la Chambre. 3. Dominante sur les métiers de demain : Le CFA souhaite effectivement mettre l'accent sur la formation aux métiers de demain, c'est-à-dire aux métiers qui seront considérés comme essentiels à l'avenir. 4. Répondre aux besoins des entreprises locales : En plus de se concentrer sur les métiers d'avenir, le CFA vise également à répondre aux besoins spécifiques des entreprises du territoire. Cela signifie que la formation proposée sera adaptée aux compétences et aux qualifications recherchées par les entreprises locales.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil régional ; Conseil départemental ; OPCO ; Communauté d'agglomération de Castres - Mazamet ; Banque des territoires ; entreprises du territoire ; Education Nationale
Coût prévisionnel	Montant de l'opération à chiffrer (Achat terrain, construction, investissements ...)
Plan de financement	CMAR Occitanie
Calendrier et jalons	<p>Début des travaux : juillet 2025</p> <p>Ouverture au public : septembre 2027</p>

Action 4 : Créer un cluster « Reconquête Industrielle Durable »

Maître d'ouvrage	ND - Entreprises
Description de l'action / projet	<p>Créer un cluster de la reconquête industrielle durable qui fédère les entreprises autour des transitions et favorise la conduite des actions spécifiques dans les domaines de l'innovation et de la transition écologique en lien avec les structures concernées (veille, partage d'infos, mise en relation)</p> <p>En complément des actions déjà menées, il conviendra de s'inscrire dans une logique de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapprochement des 2 territoires d'Industrie • Collaborer sur les projets • Mettre en place une revue territoriale de projets • Coordonner l'accompagnement technique et financier • Promouvoir les opportunités d'implantation via le marketing territorial (salons, publications, revues spécialisées...) • Réaliser un état des lieux auprès des filières emblématiques : points forts, points d'amélioration, analyse des besoins, identification des projets
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Etat, collectivités, consulaires, partenaires ...
Coût prévisionnel	<p>ND :</p> <p>Temps agent</p> <p>Prestations consultants</p> <p>Budget fonctionnement</p> <p>Budget communication</p>
Plan de financement	ND
Calendrier et jalons	Lancement 2024

Action 5 :

Promouvoir les savoir-faire et matériaux locaux grâce à la construction de la « Maison 100% tarnaïse »

Maître d'ouvrage	ND Construction d'une maison à énergie positive (BEPOS) entièrement réalisée à partir de matériaux et de savoir-faire locaux du Tarn <ul style="list-style-type: none">• Cette construction doit avoir pour ambition de valoriser les filières, matériaux et produits locaux et biosourcés ou éco responsables : (bois, granit, terre crue, ...)• La construction doit faire appel à des savoir-faire tarnais en matière de construction et de technologie• Le projet pourrait être réalisé dans le cadre d'un chantier école
Description de l'action / projet	<u>Usage après construction :</u> La Maison 100% tarnaïse pourrait : <ul style="list-style-type: none">• Accueillir une Maison de Pays• Servir de lieu de présentation et de promotion des savoir-faire et des produits fabriqués sur le territoire• Accueillir des espaces dédiés aux matériaux et filières : bois, granit, cuir, textile, terre crue...• Accueillir les événements des associations professionnelles• Organiser des repas 100% tarnais pour mettre en avant l'agroalimentaire tarnais
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Collectivités, Département, Région, Etat, Centres de formation,, Consulaires• Représentants des entreprises
Coût prévisionnel	Acquisition d'un terrain idéalement positionné pour réaliser la promotion des produits et savoir-faire tarnais (facilité d'accès, visibilité depuis l'A69) Temps agents pour la modélisation et la faisabilité du projet Temps agents d'identification et de prospection des savoir-faire Coût de la construction Coût de la formation (école chantier)
Plan de financement	ND
Calendrier et jalons	ND

Bande-annonce CODEV :



A69 : L'AUTOROUTE DE DEMAIN,
AUJOURD'HUI

Suivez le chantier :

- <https://www.a69-atosca.fr/>

Contact presse :

- Astreinte communication (après 18h - week-end et jours fériés) : 06 08 36 07 22
- Magali ROUQUIÉ - 06 03 67 67 24
- Marion PELEGRY - 07 84 58 25 45
- Camille SCHMITT - 06 40 49 87 98

Contact mail :

pref-communication@tarn.gouv.fr

Nous suivre :

- Facebook : @PrefetduTarn
- Twitter : @prefet81
- Instagram : @prefet81
- LinkedIn : Préfecture du Tarn
- Site Internet : www.tarn.gouv.fr

Réalisation :

Camille SCHMITT ~ Bureau du
Cabinet - Préfecture du Tarn

Service PAO - Reprographie
Département du Tarn

